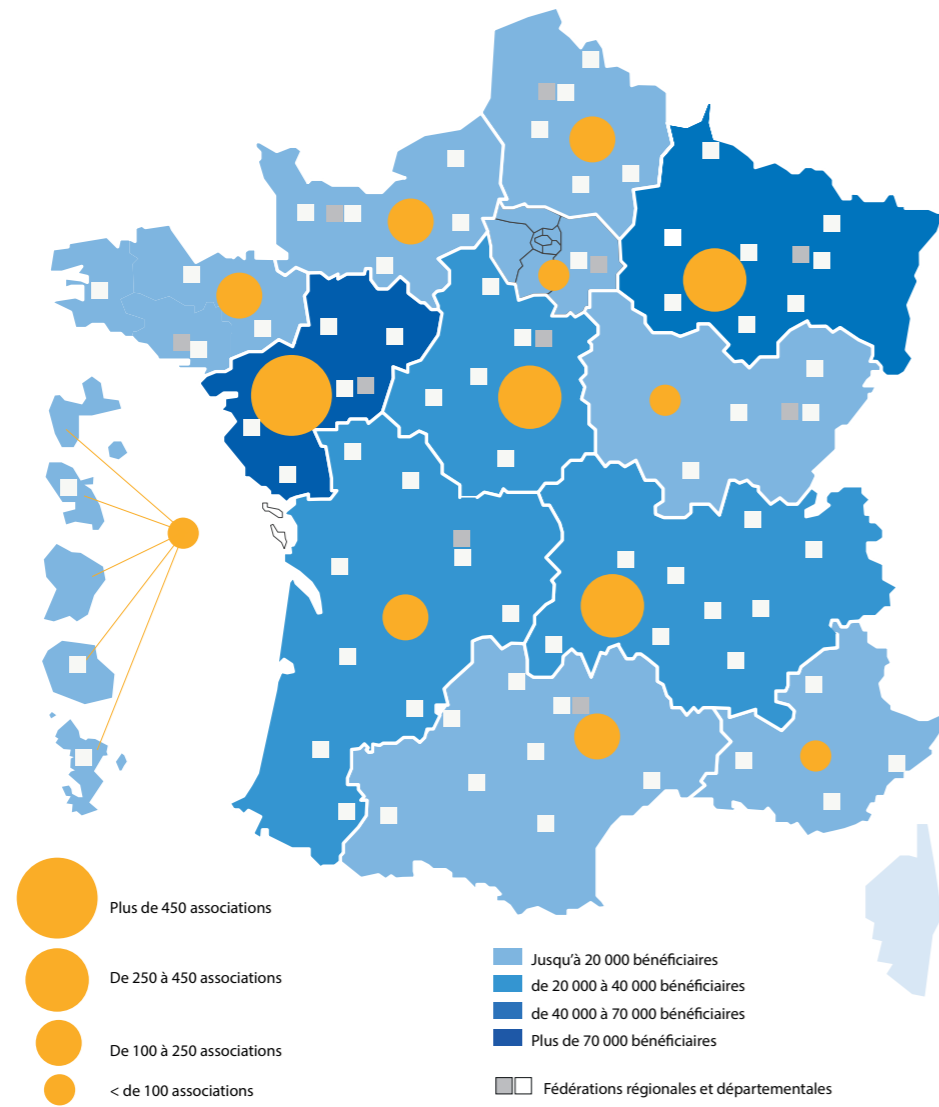


FAMILLES RURALES PRÈS DE CHEZ VOUS

2 200 associations locales

70 fédérations départementales, 10 fédérations régionales

Comme 160 000 familles adhérentes, rejoignez le Mouvement !



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SOMMAIRE

2	Editorial de Dominique Marmier, président de la fédération nationale Familles Rurales
4	Les faits marquants
6	Familles Rurales, défenseur d'une ruralité positive
14	Familles Rurales, porteur d'innovation sociale et territoriale
26	Familles Rurales, acteur du changement
36	Familles Rurales, acteur de l'économie sociale et solidaire
62	L'organisation



LA RURALITÉ, UNE AMBITION PARTAGÉE



Dominique Marmier, président de la fédération nationale Familles Rurales.

2019 marque une étape dans la vie de notre Mouvement. Innovation en matière de projets nationaux et de leur financement, représentativité reconnue et prise en compte par les pouvoirs publics, affirmation de nos valeurs et de notre identité... nous avons pris une nouvelle dimension.

Parlons d'abord de l'ouverture au mécénat qui initie de nouvelles manières de faire ensemble : grâce aux importants prix remportés et partenariats noués cette année, mais aussi à travers notre fonds de dotation RURAL MOUV et les financements privés levés. Les tiers-lieux et les points de médiation numérique, nos projets emblématiques, ont mobilisé des entreprises, des fondations et des programmes européens. Les idées nouvelles appellent des montages innovants : une dynamique est en marche !

2019, c'est surtout l'année où la ruralité est enfin apparue comme un territoire d'avenir, capable de proposer un cadre épanouissant pour les familles. Dans ce contexte, plus que jamais, Familles Rurales a été écouté et entendu par les pouvoirs publics. A travers notre aptitude à proposer ou à collaborer à des projets d'envergure nationale, mais aussi par le biais de multiples auditions en France et même au-delà des frontières. Couplée à l'importance des enjeux, cette reconnaissance a soulevé deux nécessités. Celle de se fixer un cap pour repenser ensemble nos priorités et nos axes de développement d'une part. C'est ce que nous avons fait avec les Orientations 2020-2024. D'autre part, celle d'être rassemblés au sein d'un Mouvement fort et cohérent.

Car changer de dimension, prendre de l'envergure, c'est aussi s'exposer. C'est pourquoi, plus que jamais nous devons faire corps et respecter les valeurs qui fondent notre Mouvement. En 2019, nous avons franchi un cap, fidèles à notre identité, fiers de ce que nous sommes et confiants dans notre capacité à faire avec et pour les familles.

LES FAITS MARQUANTS

RURALISONS !

Le 4 juin à Paris, Ruralisons offrait un premier carrefour d'idées et d'initiatives pour changer de regard sur la ruralité et faire émerger de nouvelles dynamiques. Au terme de la journée, qui a rassemblé 400 personnes (entreprises, élus, associations, chercheurs...) était proclamée la création du Parlement Rural.



MÉDIATION NUMÉRIQUE

11 millions de personnes en difficulté face au numérique dans les territoires ruraux ? Familles Rurales répond en lançant des points de médiation jusque dans les campagnes les plus reculées du pays. Déjà 22 points ont ouvert en 2019. Objectif 100 pour 2021 !

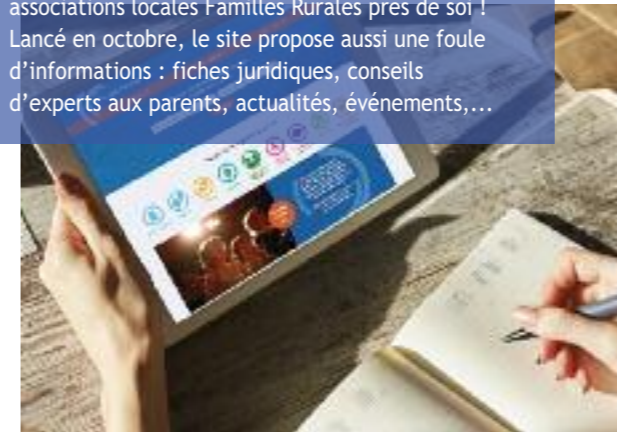


ORIENTATIONS 2020-2024

Quels sont les grands défis à relever par Familles Rurales dans les quatre années à venir ? Comment y parvenir ? Les réponses sont dans le rapport d'orientation élaboré en 2019 ! En ligne de mire ? L'idée de faire des ruralités des territoires d'avenir. Le cap est fixé !

WEB DES FAMILLES

Avec le Web des Familles, chacun peut accéder à l'offre d'activités et de services des 2200 associations locales Familles Rurales près de soi ! Lancé en octobre, le site propose aussi une foule d'informations : fiches juridiques, conseils d'experts aux parents, actualités, événements,...



50 ANS DE PARTENARIAT AVEC LA CNAF

En 2019, la CNAF et Familles Rurales célébraient 50 ans de partenariat ! L'occasion d'un retour sur les actions passées et en cours, de la mise en place des premières cantines en milieu rural à l'expérimentation actuelle autour des crèches clés en main. Joyeux anniversaire !

84 FORMATEURS EN SÉMINAIRE BAFA-D À VANNES

Les 5 et 6 octobre à Vannes se tenait le séminaire national des formateurs BAFA-D. Sur le thème des technologies digitales en animation, il a regroupé 84 personnes issues de 20 fédérations à travers toute la France.



COUP DE NEUF À LA CITÉ D'ANTIN !

Après 12 mois de travaux de mise en conformité et de valorisation du patrimoine immobilier, la fédération nationale est prête à accueillir les membres du réseau dans des locaux conviviaux, en mode coworking.



LE GÂCHIS, C'EST FINI

Mené en partenariat avec l'Ademe, l'expérimentation Zéro Gâchis Académie a permis de réduire de 60% le gaspillage au sein des 243 foyers accompagnés. Des gestes que les familles ont désormais intégré dans leur vie quotidienne, qui prouvent qu'il est possible d'en finir avec le gaspillage alimentaire !



PROJET PORT@IL : DÉJÀ 17 TIERS-LIEUX EN 2019

Un espace de coworking, une crèche, un cours de guitare et des ateliers autour de la parentalité en un même lieu, co-géré par les habitants ? Ce sont les tiers-lieux ! Avec Port@il, 17 tiers-lieux ont déjà vu le jour et 4 sont en passe d'aboutir. A suivre !



FAMILLES RURALES DÉFENSEUR D'UNE RURALITÉ POSITIVE

Représenter et défendre les intérêts des familles, construire avec elles des solutions nouvelles pour répondre à leurs besoins d'aujourd'hui et de demain est au cœur de la mission de Familles Rurales. Grâce à son réseau et son ancrage territorial, le Mouvement est aux avant-postes des préoccupations des familles et porte une vision, mais aussi des propositions étayées, qu'il défend jour après jour.

Ainsi, que ce soit auprès des ministres, des parlementaires et des collectivités ou à l'occasion de ses multiples contributions au sein de grandes instances et assemblées consultatives, Familles Rurales fait entendre la voix des habitants de la France rurale et périurbaine, promeut des ruralités positives, territoires d'avenir, qui méritent d'être reconnues et encouragées par des politiques publiques ambitieuses.

LE RURAL ENFIN À L'AGENDA !

Grand débat, Agenda Rural, création du Parlement Rural... après le sentiment d'abandon de la France rurale révélé en 2018, 2019 a été une année féconde de dialogue, de regroupements et de propositions pour défendre une ruralité positive, attractive et tournée vers l'avenir.

Une année de prises de positions pour construire les ruralités de demain

Avant que le mouvement des gilets jaunes ne mette en lumière l'exaspération de la France des campagnes et des périphéries à l'automne 2018, Familles Rurales avait perçu des effets de ce sentiment d'abandon. C'est pourquoi la fédération nationale avait mené dès le printemps avec l'IFOP l'enquête *Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie*. Présentée en octobre, avant la crise sociale, cette dernière apportait un éclairage nouveau

notamment sur la corrélation entre le sentiment d'abandon des ruraux et le recul des services de proximité. Cette étude a donné au Mouvement une tribune inédite, à travers laquelle il a pu questionner, éléments objectifs à l'appui, le modèle de développement de notre pays et sa capacité à valoriser le potentiel des territoires ruraux attractifs pour 81% de Français.

Dès le début de l'année 2019, Familles Rurales s'est naturellement positionné comme l'un des principaux défenseurs des ruralités de demain.

Œuvrer pour faire reconnaître la ruralité comme territoire d'avenir

Dans un contexte de fracture sociale et territoriale, le Président de la République a lancé en janvier 2019 le **Grand débat**, qui, durant 2 mois, a donné la possibilité aux Français d'exprimer leurs doléances. Si Familles Rurales a souhaité prendre part à ce Grand débat, ce n'est pas en exprimant des doléances mais bien une série de propositions concrètes et étayées. Le Mouvement a remis en mars sa contribution pour répondre à la crise sociale en réduisant la fracture territoriale.

Parallèlement, la fédération nationale multiplie les échanges et rendez-vous avec les pouvoirs publics : le Mouvement est auditionné en janvier par l'Assemblée Nationale concernant le projet de loi sur la **création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires**. Cette agence va remplacer en janvier 2020 l'actuel Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), l'Établissement public national

DES PROPOSITIONS NOUVELLES... DEPUIS 3 ANS !

Dès 2017, Familles Rurales proposait aux candidats à la présidentielle une vision renouvelée de la France rurale et défendait des solutions innovantes pour répondre aux besoins des familles et préparer l'avenir des territoires ruraux. Socle minimum de services aux publics, accès au numérique, télétravail, transition écologique... Construites en concertation avec l'ensemble du réseau Familles Rurales, ces propositions ont nourri le Mouvement lors des différentes auditions en 2018 et 2019.

L'AGENDA RURAL REPREND LES PROPOSITIONS DE FAMILLES RURALES

Constituée de 5 personnalités qualifiées, la Mission Agenda Rural a remis en juillet *Ruralités : une ambition à partager - 200 propositions pour un Agenda rural au gouvernement*. Outre l'audition de Familles Rurales dans le cadre de ce rapport, l'enquête *Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie* y est citée à plusieurs reprises.

Le 20 septembre, le Premier Ministre Edouard Philippe annonçait un plan de 173 mesures en faveur des territoires ruraux. Parmi les annonces, l'accès aux services publics facilité, la couverture haut débit, la lutte contre les déserts médicaux, les initiatives en direction de la jeunesse, autant de mesures reprises des propositions et actions portées par Familles Rurales depuis de nombreuses années. Elles préfigurent une amélioration de la vie quotidienne des habitants.

Le Mouvement sera vigilant quant à leur mise en œuvre.

d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux (Epareca) et l'Agence du numérique (pour ses volets déploiement du très haut débit via le plan France Très Haut Débit, couverture mobile et usages du numérique via la Société numérique). Le but de l'agence est de soutenir les collectivités locales dans la mise en place des projets de territoires. Familles Rurales a insisté sur la nécessaire prise en compte des réseaux associatifs et de la société civile dans la gouvernance de cette nouvelle instance.

En février, Familles Rurales défend des **mesures en faveur de la ruralité** auprès d'Anne-Claire Miallot, conseillère territoires du Président de la République, puis lors d'un rendez-vous avec Marc Chappuis,

directeur de cabinet adjoint au ministre de la Cohésion des territoires.

Au printemps, c'est la Région Grand Est qui sollicite la fédération nationale pour présenter l'enquête Familles Rurales/IFOP sur les ruralités lors de ses **Assises de la ruralité** le 21 mai. Cet événement qui a rassemblé les acteurs locaux et les élus régionaux a permis de débattre de l'avenir des zones rurales et de l'action régionale, avec l'éclairage de Familles Rurales sur les grands enjeux de la ruralité et les attentes des habitants.

En mai, Dominique Marmier, président de Familles Rurales, est auditionné par la Mission **Agenda Rural** (voir encadré).

Ruralisons : pour changer de regard sur les ruralités

A la suite du Grand débat, Familles Rurales a regretté le manque de mesures du gouvernement et a poursuivi son travail de relations avec les différents acteurs du monde rural, notamment à travers sa participation active au sein de l'association Nouvelles Ruralités. Regroupant chercheurs, élus, associations... ce collectif promeut une vision positive de la ruralité et vise à encourager des politiques publiques qui se saisissent des territoires ruraux en tant qu'atout pour l'avenir de la France.



Historique, cet événement placé sous le haut patronage du Président de la République a rassemblé entreprises, associations, chercheurs, élus mais aussi artistes et étudiants comme autant d'acteurs de la ruralité d'aujourd'hui et bâtisseurs de celle de demain.

Le 4 juin, Familles Rurales, Nouvelles Ruralités, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, l'Association des Maires Ruraux de France, et l'Union Nationale des MFR ont organisé **Ruralisons !**

Ouvert par la ministre de la Cohésion des Territoires, Jacqueline Gourault, la journée a été riche d'échanges autour du défi démographique, du renouveau social et sociétal, de la politique culturelle, des nouvelles formes de démocratie, ou encore de la transition économique et écologique. Elle s'est conclue par la création du Parlement Rural.

Le Parlement Rural : un collectif pour obtenir des mesures concrètes

Lors de sa proclamation au terme de l'événement Ruralisons !, le Parlement Rural a fièrement annoncé sa position : ne plus se laisser dicter une politique insuffisante et inadaptée, mais proposer des mesures concrètes et ambitieuses pour accompagner le développement d'une ruralité renouvelée. Ainsi, dès l'annonce de sa création, le Parlement Rural a proposé une quinzaine de mesures. Les différents membres de ce parlement se sont plus particulièrement saisis des sujets sur lesquels ils étaient le plus légitimes (voir encadré).

3 SUJETS PORTÉS PAR FAMILLES RURALES AU PARLEMENT RURAL

- L'accélération de la couverture numérique dans les zones rurales ;
- La création d'un grand plan télétravail pour permettre aux habitants des zones rurales de vivre dans leur territoire (tiers-lieux, centres de coworking, incitation fiscale dans les entreprises) ;
- La mise en place d'un véritable dispositif de médiation numérique : pas de dématérialisation ou de fermeture de guichet sans un accompagnement des usagers.

Quatre mois plus tard, le Parlement Rural se réunissait pour la première fois à Nevers pour faire le point sur les mesures annoncées par le gouvernement dans le cadre de l'Agenda Rural, en débattre et les décortiquer. Au sein de cette instance, Familles Rurales entend œuvrer collectivement pour suivre la mise en place de ces premières mesures annoncées et interpeller les pouvoirs publics avec des propositions pour engager un travail législatif en faveur des territoires.

Défendre une ruralité forte au-delà des frontières

Au niveau européen, après les élections de 2018, le calendrier est à la préparation des programmes 2021-2027. En 2019, Familles Rurales, en concertation avec le Mouvement Associatif et l'UNIOPISS, a continué à promouvoir les acteurs associatifs à l'échelle européenne, défendre leur place dans les programmes communautaires et faciliter leur accès aux fonds européens, notamment dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE). En novembre, la fédération nationale a apporté une contribution écrite à la consultation sur le futur programme du FSE +, occasion de réaffirmer des territoires, des publics (notamment les jeunes ruraux invisibles, les travailleurs précaires et les familles monoparentales) et des actions prioritaires comme la mise en place de services essentiels pour faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation (mobilité, logement, garde d'enfants...)

Dans la continuité des représentations au Comité national de suivi et du comité de pilotage de l'évaluation du FSE (réunions en juillet et octobre), la fédération nationale a participé à la mise en place de l'instance de préparation de la programmation 2021-2027 (INCOPAP : instance nationale de concertation de l'accord de partenariat). Son travail se poursuivra au premier semestre 2020 pour permettre d'envoyer une proposition à la commission européenne durant l'été 2020. Les différents programmes devront être opérationnels au 1^{er} janvier 2021.

Toujours sur le sujet européen, Familles Rurales a contribué à la rédaction d'un numéro spécial sur l'Europe dans le magazine *La vie associative* du Mouvement associatif, permettant ainsi de valoriser des projets Familles Rurales (fédération nationale, Marne), publication largement diffusée au Village des initiatives FSE en mars.

DES COOPÉRATIONS INTER-ASSOCIATIVES RENFORCÉES

En complément du travail mené avec l'UNIOPISS et le Mouvement Associatif, Familles Rurales a intensifié des collaborations avec de grandes organisations associatives positionnées sur le champ européen et international parmi lesquelles les Apprentis d'Auteuil, l'APF-France Handicap ou l'Union nationale des Maisons Familiales Rurales. Au programme : montage de projets, échanges sur les positions et les revendications... Ensemble on est plus forts !

A noter enfin en 2019, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a souhaité partager la vision de Familles Rurales sur les enjeux du monde rural. Ainsi, les 24 et 25 septembre, le Mouvement était convié à la **12^e conférence sur le développement rural de l'OCDE** qui se tenait en Corée du Sud. Ce colloque a permis d'échanger autour des enjeux, bonnes pratiques et expérimentations d'une vingtaine de pays représentés (via des représentants des gouvernements, administrations et secteur privé). Seule organisation française invitée avec AgroParisTech, Familles Rurales a présenté l'étude IFOP ainsi que l'expérimentation sur les tiers-lieux, notamment avec la participation de Jean-Baptiste Baud à la table ronde « attractivité pour la jeunesse et construction des talents ». Une coopération avec l'Organisation devrait se poursuivre notamment à travers les *Principles for Rural Policy* de l'OCDE.

Transport d'utilité sociale : trois ans de dure lutte pour obtenir une loi

En milieu rural où la carence de transports publics fait défaut à l'autonomie des habitants, les Transports d'Utilité Sociale offrent, grâce à des chauffeurs bénévoles, une solution aux habitants ne pouvant plus se déplacer. Il s'agit de trajets très courts permettant à des personnes fragiles de faire leurs courses ou de se rendre dans les services publics. Pour Familles Rurales, développer la mobilité dans les territoires est une priorité, mais, dans un contexte tendu avec les récents conflits entre taxis et VTC, il fallait encore encadrer par la loi ces initiatives solidaires. Retour sur trois ans de combat pour aboutir à une loi.

2016 : comité interministériel aux ruralités de Privas. Familles Rurales fait inscrire le transport solidaire dans les priorités du gouvernement ;

2017 : loi « Grandguillaume » : le Sénat adopte un amendement reprenant la proposition de Familles Rurales : le transport d'utilité sociale est enfin dans la loi ;

2018-19 : changement de gouvernement, Familles Rurales défend auprès du ministère la mise en œuvre de la loi, à travers un décret ministériel. Après une forte mobilisation, des réunions de concertation avec les organisations de taxi qui étaient opposées à



la loi, le décret détaillant la mise en œuvre est enfin pris. S'il n'est pas encore satisfaisant, Familles Rurales est parvenu à limiter les contraintes de la loi.

Aux côtés des fédérations, les municipales 2020 en perspective

Au plan local, 2019 a été une année préélectorale. Aussi, l'objectif de plusieurs fédérations départementales a été d'anticiper les échéances municipales et communautaires de mars 2020 pour sensibiliser, former, se préparer à prendre des initiatives et rencontrer les nouvelles équipes locales avant l'été 2020, avec l'appui de la fédération nationale. 11 déplacements ont été réalisés pour sensibiliser les CA, former les équipes, intervenir lors des assemblées générales. La fédération du Maine-et-Loire a bénéficié d'un accompagnement sur toute l'année à destination des bénévoles et des salariés. Les trois regroupements déconcentrés de directeurs ont aussi consacré une large part de leur programme aux politiques et aux réformes territoriales, et aux collectivités. Une table ronde avec des associations nationales d'élus (Association des maires ruraux de France, Assemblée des communautés de France) aux journées présidents-directeurs de novembre venait conclure ces travaux.

Dialoguer avec tous les publics !

Changer le regard sur la ruralité ne se limite pas à une action politique. Il est dans le rôle de Familles Rurales de dialoguer avec tous les publics. De remettre en perspective les sujets liés aux territoires ruraux. Car si pour 4 Français sur 5, la vie idéale se situe à la campagne, de quelle ruralité parle-t-on ? Où se situe la frontière entre zone urbaine et zone rurale ? Comment les campagnes évolueront-elles dans les années à venir ?



Vivre Mieux

La revue trimestrielle *Vivre Mieux - le Mag' des familles* revisite des sujets d'actualité en donnant une place à ceux qui portent une voix et des projets ouvrant le débat. Regards d'experts, paroles de familles, d'acteurs de terrain, ce magazine donne du grain à moudre à chacun ! A la Une du numéro du premier trimestre 2019 : « *Dans quelle campagne vivrons-nous demain ?* », un grand dossier proposant un éclairage prospectif, des témoignages d'habitants, de chercheurs, des données démographiques, sociologiques... ce numéro démonte les idées reçues et ouvre de nouvelles perspectives sur les ruralités de demain. Retrouvez les pdf des revues sur le site www.webdesfamilles.fr, rubrique Place à l'action.

En juillet, Familles Rurales a également pu donner des clés de lecture sur le monde rural à travers la présentation de l'enquête IFOP lors des journées d'été de Bibliothèques sans frontières.

2017- 2019 : Familles Rurales au cœur du débat

2017

10 propositions Familles Rurales pour les présidentielles sur trois thématiques prioritaires :

- Pour des territoires valorisés, connectés et tournés vers l'avenir
- Pour une politique familiale moderne et ambitieuse
- Pour favoriser l'engagement citoyen et associatif

Présidentielles

Avril 2018

Etude Familles Rurales - IFOP

« *Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie* » :

- La France des campagnes est en tête des territoires délaissés devant la France des banlieues
- 81% des Français rêvent de vivre à la campagne, et même d'y implanter leur entreprise
- La santé, les services de proximité, l'emploi et la mobilité sont les conditions prioritaires pour l'attractivité et le développement des territoires.

Début de la crise des gilets jaunes

Novembre 2018

Fin 2018- 2019

Nombreuses interventions publiques de Familles Rurales

- Dans les médias (France Info, France Inter, Le Monde, La Croix, France Bleu...)
- Lors de présentations en France (Région Grand Est, Bibliothèques sans frontières...)
- Lors d'événements internationaux : conférence de l'OCDE sur le développement rural réunissant une vingtaine de pays en Corée.

Janvier-Mars 2019

Contribution de Familles Rurales au Grand Débat, articulé autour de 4 priorités :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'État et des services publics

Grand Débat national lancé le 15 janvier 2019 par le Président de la République

Juin 2019

Ruralisons !

Une journée de réflexion, de débats et de création de liens pour préparer un monde tourné vers l'avenir, avec et par la ruralité, création du Parlement Rural.

Septembre 2019

Agenda Rural 173 mesures annoncées

Octobre 2019

Première session du Parlement Rural pour suivre et défendre la mise en œuvre des mesures annoncées.



DOMINIQUE MARMIER,
PRÉSIDENT DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE
FAMILLES RURALES

« Porter une vision de la ruralité positive, attractive, en rupture avec beaucoup d'idées reçues »

Comment analysez-vous l'année 2019 ?

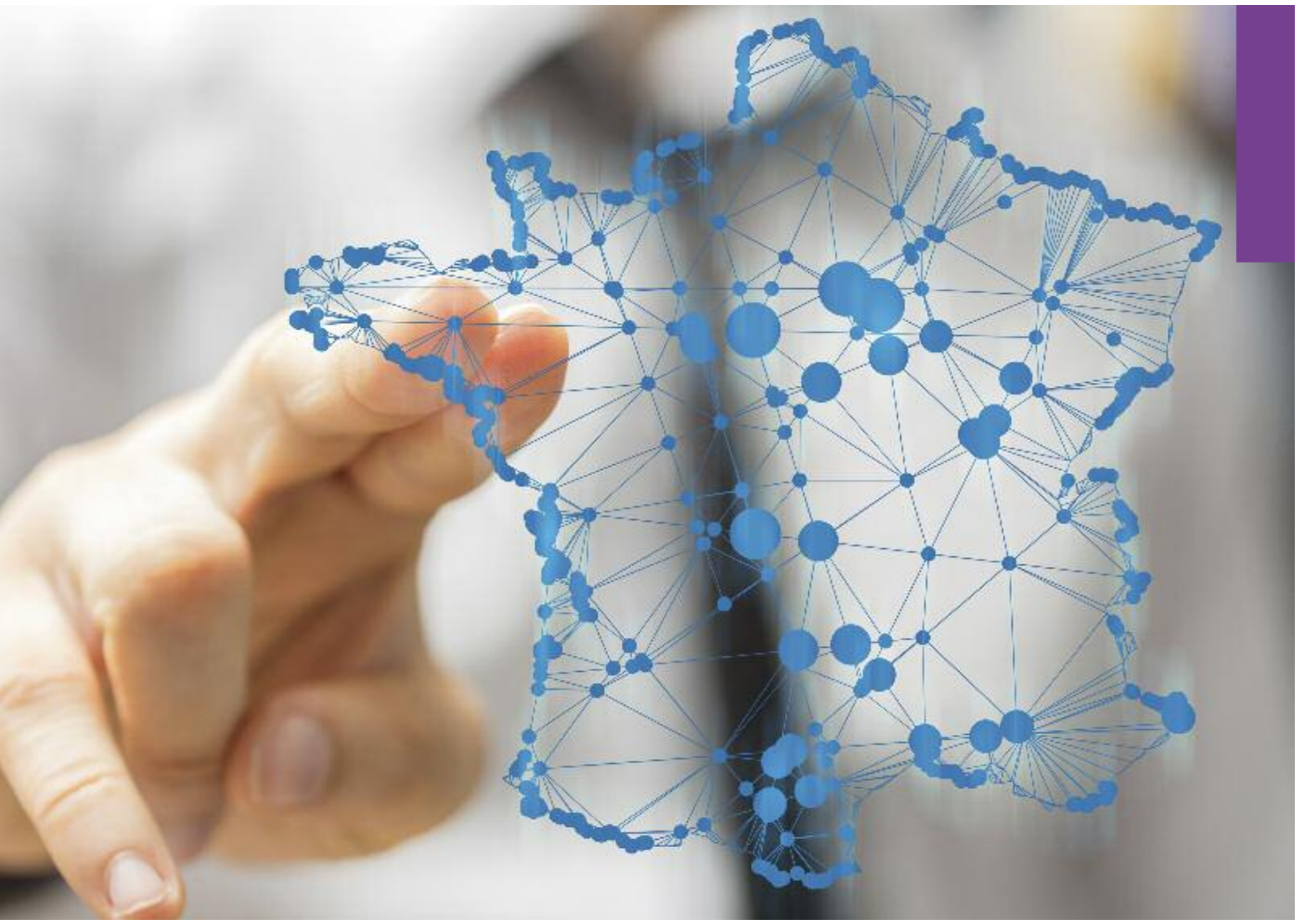
Je pense que pour relire l'année qui vient de s'écouler, il faut remonter plus loin. Notre voix a pu avoir un bel écho fin 2018 et tout au long de 2019 car nous menons un travail de production et de structuration d'idées et de données objectives depuis plusieurs années. Le problème de la fracture territoriale, nous le traitons au quotidien à travers les actions de nos associations. Nous l'avons étudié aussi d'une manière objective avant la crise des gilets jaunes avec notre étude IFOP sur les conditions de vie en milieu rural. Au-delà des éléments expliquant le sentiment d'abandon des habitants des territoires ruraux, cette enquête et les milliers d'initiatives portées par nos bénévoles nous ont aussi permis de porter une vision de la ruralité positive, attractive, en rupture avec beaucoup d'idées reçues.

En quoi cette vision de la ruralité est-elle nouvelle ?

Les habitants des campagnes ne sont pas des victimes. La majorité des Français qui vivent dans les territoires ruraux l'ont choisi ! Et une grande partie de citoyens rêvent de vivre à la campagne, et même d'y implanter leur entreprise. Évidemment, on évoque la qualité de vie, mais c'est aussi une nouvelle façon de concevoir le développement, les frontières et les complémentarités entre villes et campagnes.

Comment donner corps à cette vision ?

Le changement est déjà à l'œuvre : les données démographiques montrent l'attractivité des campagnes et des zones périurbaines qui totalisent désormais 27 millions d'habitants. Pour accompagner ce mouvement, il faut une politique volontaire et incitative. C'est ce que nous nous attachons à défendre.



FAMILLES RURALES PORTEUR D'INNOVATION SOCIALE ET TERRITORIALE

Disparition des services publics, tissu social fragilisé, baisse du pouvoir d'achat... les défis à relever dans notre pays se révèlent nombreux et de nouveaux équilibres sont à trouver.

A l'heure où la transition écologique impose de nouvelles manières de concevoir le développement, où la révolution numérique est à même de reconnecter les territoires, alors que les Français plébiscitent la campagne pour sa qualité de vie ; les ruralités s'imposent comme des territoires d'avenir.

Dans ce contexte où le champ des possibles est plus que jamais ouvert, Familles Rurales s'appuie sur son maillage territorial, sa capacité à nouer de nouvelles alliances, mais surtout sur le dynamisme des familles et les formidables atouts de la ruralité pour déployer d'ambitieux projets capables de changer la vie des habitants, dès demain !

FABRIQUONS LES RURALITÉS DE DEMAIN !

Acteur majeur de l'innovation en milieu rural depuis plus de 70 ans, Familles Rurales expérimente avec les familles les solutions de demain. Le rôle de la fédération nationale est de se saisir des immenses bouleversements que constituent la révolution numérique, la transition climatique, mais aussi, les nouvelles attentes de participation des habitants, pour en faire des opportunités en faveur des territoires ruraux. Deux projets emblématiques sont actuellement à l'œuvre, à l'échelle du Mouvement, autour de l'accès au numérique et de la mise en place de tiers-lieux.

Pour des campagnes et des familles connectées

Afin de donner aux habitants des territoires ruraux les mêmes chances qu'aux citadins, le numérique est un prérequis. Or aujourd'hui en France, 20 % du territoire n'est pas correctement couvert et 9 millions de personnes n'ont pas accès à une connexion internet de qualité. Un sujet d'autant plus prioritaire que, à l'heure de la dématérialisation, 13 millions de nos concitoyens se disent en difficulté avec le numérique. C'est pourquoi Familles Rurales

agit dans deux directions : la défense des consommateurs qui doivent tous pouvoir bénéficier d'une connexion suffisante, et la médiation numérique, pour ne laisser personne au bord de la route. En 2019, nombreuses sont les réalisations et victoires... à prolonger dans les années à venir.

La 4G partout !

Alors que l'arrivée prochaine de la 5G fait la Une, une partie du territoire n'est toujours pas équipée en 4G. En 2019, une délégation de Familles Rurales a visité



ENTRETIEN
AVEC NADIA ZIANE,
RESPONSABLE DU POLE
REPRESENTATION ET DEFENSE
DES INTERETS DES FAMILLES

« Exiger la 4G pour gommer la fracture numérique »

Pourquoi le numérique est-il devenu une priorité pour Familles Rurales ?

Parce que, dans notre pays où l'utilisation des nouvelles technologies est devenue obligatoire dans les actes de la vie courante, 13 millions de personnes se disent éloignées du numérique, parmi lesquelles 11 millions vivent en milieu rural ou périurbain. En outre, une partie du territoire n'est pas encore ou pas suffisamment bien équipée pour permettre aux usagers de réaliser des actions de base sur Internet comme faire une demande de carte grise, envoyer un mail avec une pièce jointe ou regarder une vidéo. Enfin, parce que nous voulons contribuer à inventer les ruralités de demain et répondre aux aspirations des Français qui rêvent de campagne, à condition de pouvoir y travailler et y vivre connectés avec le reste du monde.

Comment répondre à ces enjeux multiples ?

Nous travaillons sur deux axes : l'aspect technologique et l'aspect humain. L'accès à la technologie, c'est le b.a.-ba, la condition sine qua non d'une société inclusive pour tous. Comment parler de désenclavement des territoires ruraux, de dématérialisation des

services publics ou encore de télétravail quand 20% du territoire n'est pas encore couvert en haut débit ? Aujourd'hui, on demande à des personnes de réaliser leur demande de carte d'identité en ligne alors que leur connexion ne leur permet même pas de télécharger la photo nécessaire à leur dossier !

Notre deuxième axe de travail, c'est le soutien aux familles car sans accompagnement, de nombreuses personnes restent exclues du numérique. Et ce aussi bien à la campagne qu'en milieu périurbain, et à tous les âges ! Ainsi, une jeune assistante maternelle qui a besoin de remplir sa déclaration en ligne ne saura pas forcément le faire si on ne l'y a pas formée. Imaginez maintenant une personne âgée dans un village, qui n'a pas les moyens de se déplacer, qui n'a jamais utilisé d'ordinateur de sa vie, qui n'a plus accès à un guichet. La seule réponse technologique ne l'aidera pas, elle peut au contraire renforcer son sentiment d'isolement, d'exclusion !

Quelles sont les actions concrètes que vous menez sur ces deux fronts ?

Pour l'accès à la technologie, notre position est d'exiger la 4G pour

gommer la fracture numérique. A l'heure du lancement de la 5G, cela peut sembler en décalage. Mais la 5G n'est pas adaptée pour répondre aux problématiques rurales. Se projeter dans un futur où il sera possible d'être soigné à distance ou à des véhicules de rouler tout seuls c'est bien. Mais en milieu rural, ce dont on a besoin tout de suite, c'est de pouvoir télécharger un formulaire Cerfa pour le remplir ! Et ça, c'est la 4G qui le permet, notamment car la portée des antennes 4G est bien supérieure à celle des antennes 5G. Sur ce point, nous avons été entendus par l'Arcep, qui a saisi notre revendication et a contraint les opérateurs qui veulent se lancer dans la 5G à équiper préalablement les territoires ruraux en 4G. C'est une grande victoire pour nous !

Quant au volet de l'accompagnement à la technologie, nous avons déjà ouvert 22 points de médiation numérique. En 2020, et c'est une grande innovation selon moi, nous lançons les points de médiation numériques itinérants. Nous sommes en train de nouer des partenariats avec des petites communes rurales, où nous nous rendons régulièrement, équipés d'ordinateurs et de clés 3G, 4G et même, d'une antenne satellitaire si besoin.

le technopole de Bouygues Télécoms. Parallèlement à cette visite, Familles Rurales s'est impliquée dans le cadre du comité national de dialogue, piloté par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences). Le sujet de la 5G y a été largement débattu. Il est alors apparu que la 5G allait permettre aux Français qui disposaient déjà d'une bonne technologie d'être encore mieux lotis, mais qu'elle ne résoudrait en rien les problématiques en milieu rural. Au contraire, elle viendrait aggraver la fracture numérique pour certains d'entre eux. Inacceptable pour Familles Rurales qui a saisi l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la presse (Arcep) pour faire valoir les droits des habitants des zones rurales. La position défendue ? Obliger les opérateurs à couvrir l'ensemble du territoire en 4G pour pouvoir avoir une place sur le marché de la 5G. Seule association parmi les 15 associations de

consommateurs à avoir défendu les usagers des territoires ruraux, Familles Rurales a été, au terme d'un travail de longue haleine, entendu par le régulateur : en octobre, l'Arcep se saisissait de notre revendication, au grand dam de certains opérateurs.

100 points de médiation numérique pour reconnecter les habitants

Avoir accès à la technologie est une chose. Savoir l'utiliser en est une autre. Entre un jeune qui ne jure que par son smartphone et les réseaux sociaux, mais qui n'a jamais utilisé un ordinateur ou envoyé un courriel et une personne âgée qui n'a tout simplement jamais pu s'y mettre, les profils sont variés, mais la problématique est la même : ces personnes subissent une exclusion numérique.

Pour répondre à ces différents publics, dans la diversité de leurs besoins, Familles Rurales a lancé un dispositif innovant : la mise en place de 100 points de médiation numérique.

En 2019, 22 lieux sont déjà lancés, pour parvenir au plein déploiement en 2021. Adossés aux structures Familles Rurales et à son réseau de lieux de proximité (Relais familles, Espaces de Vie Sociale, Maisons de services au public, Permanences consommation, Tiers-lieux...) ces points de médiation numérique proposent un accompagnement aux démarches en ligne, un accès libre aux équipements informatiques et organisent des ateliers de formation (utilisation de l'outil informatique, éducation et prévention aux usages du numérique), pour les publics jeunes, les parents et les seniors. En trois ans, 200 000 habitants des territoires ruraux pourront ainsi être accompagnés et devenir autonomes dans leurs usages du numérique.

L'année 2019 a largement été consacrée au montage financier de cet ambitieux projet, et notamment son volet itinérant. Pari réussi grâce à de nombreux partenaires financiers : la Banque des Territoires, la Fondation Afnic, le ministère de la Cohésion et des Territoires, RURAL MOUV et le Google Impact Challenge, remporté en novembre.

En 2020, l'objectif est de recruter et former des bénévoles pour poursuivre le déploiement des points de médiation numérique, et lancer le volet itinérant, grâce à des partenariats avec de nombreuses communes rurales. A suivre...

Pour réinventer la vie dans les territoires ruraux : Port@il

Offrir des lieux ouverts et fédérateurs afin de créer des liens et des solidarités entre les acteurs du territoire, Familles Rurales le fait depuis toujours... Mais permettre aux territoires ruraux de se dynamiser, c'est aussi sortir des cadres, proposer d'autres modes de gouvernance, s'appuyer sur la participation des habitants et accueillir de nouvelles formes d'engagement, inventer des collaborations inédites entre le public et le privé, de nouveaux modes de financement... L'expérimentation Port@il autour du développement de tiers-lieux en milieu rural est caractéristique de ces nouvelles initiatives collectives qui répondent aux défis de la révolution numérique, du bouleversement dans l'organisation du travail, de l'intégration de la démocratie participative pour ne citer qu'eux. Avec Port@il, l'innovation consiste à structurer une offre



GOOGLE RÉCOMPENSE FAMILLES RURALES !

Le Google Impact Challenge est un appel à projets financé à hauteur de 3,3 millions d'euros, destiné à tous les acteurs du monde associatif et de l'ESS pour leur permettre de rendre le numérique accessible à tous.

Le projet de Familles Rurales a remporté le 3^e prix, pour sa capacité à reconnecter 200 000 familles des territoires ruraux. Bravo !

TÉMOIGNAGE DE FERNANDO FERNÁNDEZ ARIZA, RÉALISATEUR ET DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION CULTURELLE CHOCOLAT CINÉMA, USAGER DU TIERS-LIEU FAMILLES RURALES DE RION.

« En tant qu'entrepreneur et parent, j'avais besoin d'un lieu, en dehors de la maison, pour travailler. Grâce au tiers-lieu de Rion-des-Landes, je peux désormais mener mes projets et organiser des réunions avec mes collaborateurs, mes clients... En plus de tout cela, Familles Rurales des Landes facilite l'accès à un réseau associatif landais très riche qui m'a permis de rencontrer de nombreuses personnes intéressantes. En outre, j'ai le plaisir de travailler dans un environnement positif, sympathique, aux côtés des salariées de Familles Rurales, dont le professionnalisme enrichit mes projets. »

LES TIERS-LIEUX EN 2019

25 expérimentations
17 tiers-lieux ouverts dans 9 départements
4 tiers-lieux en préfiguration

diversifiée en un même lieu pour générer de nouvelles interactions, inventer un modèle de gouvernance partagée, combiner les forces et les atouts du public et du privé. Port@il est un projet partenarial porté par Familles Rurales et cofinancé par des fonds européens (FEADER).

Lancé en septembre 2018 dans le cadre du Réseau rural, le projet Port@il est pleinement entré dans sa phase opérationnelle en 2019.

Alors que les projets de tiers-lieux se multiplient partout en France, que l'Etat a engagé une politique de soutien avec le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » et l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoire » présenté durant l'été, Familles Rurales contribue largement par son expérimentation à ce mouvement qui régénère les territoires ruraux.



Le tiers-lieu de Saint-Hilaire Bonneval (Briance Roselle) en Nouvelle-Aquitaine.

Une dynamique en marche !

A partir de janvier 2019, un intense programme d'activités a été proposé aux porteurs de projet : d'abord une formation accélérée, un « boot camp » pour consolider leur projet (animé par la Ruche), puis un séminaire sur la gouvernance avec Accolades et enfin un cycle de formation proposé par la Coopérative des tiers-lieux aux facilitateurs (animateurs). Des salariés et des bénévoles des associations et des fédérations ont participé à ces différentes sessions, ainsi que des partenaires, les Maisons Familiales Rurales (MFR) et le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC). Les porteurs de projet se sont retrouvés aussi sur plusieurs regroupements régionaux.

Aujourd'hui, 17 sites sont ouverts et proposent des activités nouvelles liées au travail (coworking), au numérique (ateliers, accompagnement) et au lien social, qui permettent de toucher de nouveaux acteurs : jeunes adultes, entrepreneurs, télétravailleurs, artisans... Des dynamiques locales sont engagées pour constituer des collectifs qui pilotent les tiers-lieux. Au niveau national, les réflexions avancent sur la gouvernance, le modèle économique... Un comité de pilotage réuni en juin



ENTRETIEN
AVEC LUCILE AIGRON,
GERANTE ET FORMATRICE
A LA COOPERATIVE DES TIERS-LIEUX

« Former les porteurs de projets à devenir des facilitateurs »

Vous êtes impliquée dans le projet Port@il. Racontez-nous comment.

La Coopérative des Tiers-Lieux est née d'un projet de tiers-lieu en milieu rural que j'ai initié en 2009. Depuis, nous avons accompagné plus de 200 structures collectives. Familles Rurales nous a demandé de rejoindre le comité de pilotage de Port@il, avec d'autres partenaires, pour notre expérience et notre savoir-faire. Et fin 2019, nous avons développé une première session de formation pour une douzaine de porteurs de projet du réseau. Nous nous sommes retrouvés pour un séminaire qui s'est déroulé sur trois fois deux jours dans le Sud-Ouest. Et nous nous retrouverons à nouveau en février 2020 à Caen avec un nouveau groupe. Il faut savoir qu'un projet de tiers-lieu met en moyenne 6 mois à 4 ans pour se mettre en place. Notre rôle est d'aider les participants à mieux cerner les contours et le concept de ces structures ; et d'en comprendre les leviers socio-économiques. Nous avons également travaillé sur la notion de gouvernance.

Quelles étaient les attentes des porteurs de projet ?

Les porteurs de projet sont tous très motivés, bien lancés, mais ils

ont besoin de confronter leur projet - quel qu'en soit le degré d'avancement - aux autres, de questionner leur posture, notamment vis-à-vis des formes d'engagement. Ne plus s'adresser aux usagers en tant que bénéficiaires mais en tant qu'acteurs du projet est un enjeu essentiel. Dans des contextes où les associations sont parfois très ancrées, où des habitudes sont installées, cela nécessite des bouleversements à opérer. Nous formons les porteurs de projets à devenir des facilitateurs capables de transmettre ce changement de culture.

Par ailleurs, ils ont beaucoup apprécié la dynamique de groupe, le fait de pouvoir se challenger. Si les projets sont très divers, les difficultés rencontrées sont souvent partagées. Le groupe permet un échange riche, des pistes de réflexions et des solutions. Ce sont aussi des liens qui se créent durablement, un réseau qui se forme.

Vous avez accompagné plus de 200 structures, y-a-t-il une spécificité Familles Rurales ?

Familles Rurales dispose d'un capital important : une histoire,

une belle implantation rurale, un réseau, une crédibilité auprès des institutions... Bref, l'ancrage territorial, la notoriété et la confiance acquise du réseau sont clairement des atouts pour des projets de tiers-lieux. A cela s'ajoute une forte culture sociale, mais aussi une volonté d'ouverture et une humilité qui laissent une vraie place aux partenaires. Familles Rurales sait mutualiser les moyens, faire avec les autres, sans jamais tirer la couverture à soi. Les associations Familles Rurales connaissent les habitants. Elles sont déjà capables de répondre à leurs besoins sur différents aspects de leur vie (le périscolaire, les activités sportives, l'intergénérationnel...). Or ces personnes ont aussi une vie professionnelle. Ce sont des autoentrepreneurs à la recherche de locaux, des salariés qui pourraient travailler près de chez eux en télétravail... Il reste désormais à développer ce volet « travail », qui n'est pas encore inscrit dans l'ADN du réseau. A faire évoluer la relation pour prendre en compte les personnes dans l'ensemble de leurs besoins, et construire avec elles des projets qui leur ressemblent !

a permis d'échanger autour des premiers résultats avec les partenaires nationaux (ministère de l'Agriculture, MRJC, La Ruche, Croix Rouge, MSA, AMF, Nouvelles ruralités, Conseils Régionaux...).

Innovation + émulation = régénération !

Ce projet a un fort écho au sein du réseau Familles Rurales puisqu'au-delà des 7 fédérations partenaires, de nouvelles fédérations départementales et de nombreux porteurs de projets intéressés ont été identifiés. Une journée nationale a regroupé en juin 19 nouvelles fédérations.

La fédération nationale est intervenue dans plusieurs départements pour accompagner

l'émergence de ces projets (Aveyron, Loire, Doubs, Bouches du Rhône).

En externe, la fédération nationale a aussi participé à 15 événements régionaux, nationaux ou internationaux (salons, conférences, colloques, commissions...) pour présenter les premiers résultats et enseignements de cette expérimentation, et mis en place des outils de communication dédiés : un site internet, une newsletter et un outil collaboratif.

Cette communication a attiré des collectivités, des groupes d'habitants ou d'entrepreneurs dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Indre, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Marne...), pour demander à Familles Rurales un accompagnement sur leur projet de tiers-lieu.



RURAL MOUV, UN NOUVEAU LEVIER POUR SOUTENIR L'INNOVATION

A projets innovants, financements innovants ! Créé en 2018 le fonds de dotation RURAL MOUV permet de mettre autour de la table de grandes entreprises pour leur permettre de participer autrement au développement et à l'équilibre des territoires. L'appel à initiatives Rural Innov' lancé en 2019 propose aux acteurs des territoires de faire émerger des projets innovants, de lancer des expérimentations, de susciter de nouveaux partenariats et d'utiliser les opportunités offertes par la transition numérique et écologique. Tiers-lieux, fab-labs, nouvelles mobilités, énergies renouvelables... place à l'innovation !

L'EAJE clé en mains

Face au constat d'un déficit de places d'accueil pour les tout-petits et le désengagement des collectivités dans les projets d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), la CNAF et Familles Rurales se sont associées en 2017 pour modéliser une démarche de soutien dans la construction de lieux d'accueil de la petite enfance.

L'EAJE clé en mains, c'est :

- Un bâtiment à énergie positive qui associe confort et faible consommation énergétique ;
- Des locaux évolutifs avec une conception par extension pour passer de 10/12 à 18, 24 ou 30 places d'accueil ;
- Des locaux évolutifs en termes d'usages ;
- Des plans réalisés en collaboration avec un architecte selon notre cahier des charges et conformes aux préconisations du guide ministériel à l'intention des services de PMI ;
- Un chiffrage de l'investissement.

Mené par la fédération du Doubs, en partenariat avec la CAF du Doubs, et coordonné au niveau

L'innovation au service des familles

Réinventer les territoires, c'est faire preuve de créativité, être force de proposition, transformer les problèmes en solutions, avec les familles. De l'invention du ramassage scolaire en 1958 à la mise en place de micro-crèches dans les années 2000, Familles Rurales n'a cessé d'innover pour répondre aux besoins des familles. Le dernier projet ? Un Établissement d'Accueil pour Jeunes Enfants (EAJE) clé en mains.



50 ANS D'INNOVATIONS AVEC LA CNAF

Depuis 1969, les CAF et Familles Rurales sont partenaires pour de multiples initiatives, association fructueuse pour co-construire une politique sociale et familiale innovante. En 2019, quatre actions d'envergure sont menées grâce à ce partenariat :

- Expérimentation autour d'un EAJE clé en mains dans le Doubs ;
- Transformation d'un Relais Familles en tiers-lieu dans le Manche ;
- Pôle Ressources handicap dans l'Aveyron ;
- Actions autour de la parentalité en Meurthe-et-Moselle.

Ce 50^e anniversaire a été célébré lors de la journée des présidents et directeurs les 15 et 16 novembre 2019 en présence de la présidente de la CNAF, Isabelle Sancerni, et de Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé.

national par la fédération nationale, ce projet était en 2019 en phase de recherche d'un territoire d'expérimentation afin de pouvoir l'essaimer à plus grande échelle.

Booster l'engagement associatif chez les jeunes

Pour favoriser le développement de la citoyenneté et de l'engagement associatif, il convient de susciter une culture de l'engagement qui doit être développée dès le plus jeune âge. C'est pourquoi Familles Rurales a suscité la création d'une branche Jeunesse dans le Mouvement (voir page 44).

Cette structuration permet aux jeunes de développer leurs projets, de formuler leurs ambitions et de porter la voix de la jeunesse rurale au sein des conseils d'administrations de notre réseau et lors de représentations politiques. Par ailleurs, à travers toute la France, Relais Jeunes, Foyers de jeunes ou encore Espaces jeunes offrent aux 12 - 25 ans la possibilité de faire leurs premiers pas dans la vie associative tout en les accompagnant dans le montage de leur projet et la recherche de financement.



Un projet national pour la jeunesse

Familles Rurales a lancé en 2014 un Projet national jeunesse. Il est fondé sur trois piliers :

- Changer de regard sur les jeunes, en leur donnant la parole et en valorisant leurs actions ;
- Faire une vraie place à la jeunesse, en prenant en compte ses besoins et aspirations, en s'adaptant à ses compétences et sa culture et en construisant des projets avec elle ;
- Susciter l'envie d'agir des jeunes en les accompagnant dans leurs projets et dans leur prise de responsabilité.

Violences sexuelles dans les accueils de loisirs : aller plus loin que la loi

Une enquête IPSOS, 2019, *Santé et sexualité* indique qu'en France, un enfant sur dix est au cours de sa vie victime d'au moins une agression sexuelle. Si dans l'immense majorité des cas, les violences se dérouleraient dans un cadre intrafamilial, il reste un enfant sur trente qui serait abusé en dehors de la

famille : établissements scolaires, accueils de loisirs, activités culturelles et sportives... Pour protéger les enfants de manière efficace, Familles Rurales préconise d'aller plus loin que ce que la loi permet aujourd'hui. A travers une audition au Sénat le 26 mars 2019, Familles Rurales a engagé les magistrats à réprimer plus fortement les crimes et délits sexuels et à étendre les mesures de vérification (demandes de casier judiciaire) non seulement aux directeurs et animateurs de centres, mais aussi à tous les intervenants qui gravitent autour des enfants : personnels de services, intervenants extérieurs, bénévoles... Familles Rurales a par ailleurs préconisé au Sénat d'inciter toutes les structures accueillant des enfants à mettre en place :

- des formations dédiées à tous les intervenants salariés et bénévoles des accueils (sensibilisation, rappel de la législation, conduite à tenir et nécessité de dénoncer...);
- des activités et espaces d'expression où les enfants sont invités à libérer la parole car ils ne sont pas forcément conscients des actes subis, de leur position de victimes vis-à-vis d'un adulte censé les protéger.



De gauche à droite : Dominique Marmier, président de la fédération nationale Familles Rurales, Christelle Dubos, secrétaire d'état auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, François Lebègue, administrateur national Familles Rurales, Isabelle Sancerni, présidente de la CNAF, le 15 novembre 2019.



FAMILLES RURALES ACTEUR DU CHANGEMENT

Le monde change vite, les usages évoluent sans cesse, les défis sont immenses. Aux prises avec l'ensemble des questions qui animent notre pays – sociales, environnementales, économiques, culturelles, technologiques, ou encore politiques – Familles Rurales se positionne comme un acteur de ce changement. C'est pourquoi le Mouvement veille à l'équilibre entre la nécessité de fixer – et garder – un cap, tout en s'adaptant en permanence au monde qui vient.

C'est le rôle de la fédération nationale que d'emmener l'ensemble du réseau vers un projet ambitieux et partagé, avec tous les outils et l'accompagnement nécessaires pour que chaque fédération, chaque salarié, chaque bénévole, partout en France, puisse se saisir du projet commun et le mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles.

STRUCTURER ET OUTILLER FAMILLES RURALES POUR L'AVENIR

De nombreux chantiers structurants ont été menés en 2019, parmi lesquels la définition des Orientations 2020-2024, l'accompagnement vers une nouvelle plateforme de paie mutualisée, le lancement du Web des Familles, mais aussi le travail autour de la branche professionnelle et de la question de l'adhésion. Retour sur une année riche de collaborations fructueuses et déterminantes pour le Mouvement.

2020-2024 : le cap est fixé !

Quels sont les grands défis à relever par Familles Rurales dans les quatre années à venir ? Comment y parvenir ? Mais avant cela... quels valeurs et principes d'intervention sous-tendent les actions du Mouvement ? Autant de questions auxquelles se sont attelées les membres de notre réseau durant près de 18 mois. Le document Orientations élaboré cette année se veut un outil offrant à chacun la possibilité d'être acteur de sa vie, dans son lieu de vie, pour faire des ruralités des territoires d'avenir.

Un chantier collégial

C'est lors du séminaire du Conseil d'Administration de juin 2018, réunissant administrateurs et salariés de la fédération nationale, que ce grand chantier a été lancé. Afin d'approfondir le travail amorcé lors de cette première réunion, une commission a été mise en place pour proposer un texte martyr à soumettre à l'ensemble du réseau. Ce dernier s'est largement saisi de la démarche puisque 36 fédérations ont contribué au document, voté lors du Conseil d'Administration de novembre 2019.

Cinq défis à relever, cinq orientations pour y parvenir

Le groupe s'est attaché à définir les principaux défis à relever pour remplir sa mission auprès des familles des territoires ruraux et périurbains. Ils sont de cinq

ordres : démocratique, éducatif, démographique, technologique et environnemental. Les cinq orientations qui en découlent (voir encadré) sont formulées selon une grille de lecture en trois points « Voir - Analyser - Agir ». Elles sont autant de leviers pour développer des actions en phase avec le monde d'aujourd'hui.



LES CINQ ORIENTATIONS 2020-24

- Développer les liens sociaux et animer les territoires
- Susciter l'envie et le pouvoir d'agir
- Innover et moderniser nos modes d'intervention
- Réussir la relève associative
- Participer à la construction d'une société durable



TÉMOIGNAGE DE FLORENCE DUVIOLLARD, ADMINISTRATRICE, SECRÉTAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons réaffirmé qui nous étions et où nous voulions aller

« Les projets foisonnent dans le réseau et il nous a semblé nécessaire de les réinscrire dans une dynamique de sens en phase avec les valeurs fondamentales de Familles Rurales. De se reposer la question du sens et de livrer un outil capable d'être utilisé par chacun pour réinterroger son projet associatif et fédéral.

Avec ce travail, nous avons posé un contexte et couché sur le papier ce qui nous caractérisait pour nous aider à être cohérent en tant que Mouvement. Nous avons réaffirmé qui nous étions et où nous voulions aller. Dans un contexte très mouvant, où le tissu social évolue sans cesse, les défis sont nombreux mais le cap est fixé.

Aujourd'hui, il me tient à cœur que les acteurs du Mouvement puissent s'approprier les Orientations et les appliquer à chaque situation. »

Accompagner les fédérations dans leur transformation

Si proposer un socle solide et des objectifs ambitieux contribue à fédérer 2200 associations locales et 80 fédérations départementales et régionales autour d'un projet commun, le rôle de la fédération nationale est aussi d'animer et d'accompagner l'ensemble du réseau au quotidien, notamment en déployant de nouveaux outils capables de répondre au besoin de support et de professionnalisation du Mouvement.

Animer et soutenir le réseau

Les réunions avec les directeurs et responsables de fédérations se sont poursuivies tout au long de l'année 2019. La mobilisation du réseau autour des projets nationaux, les effets de la réforme territoriale au plan local, la structuration des fédérations régionales, le déploiement du logiciel Vie associative, la structuration de la formation professionnelle ont été les sujets phares des 7 rencontres organisées par la fédération nationale.

En termes de **relations avec les collectivités**, les sollicitations ont nettement diminué en 2019 par rapport au volume soutenu de ces dernières années (15 fédérations bénéficiaires en 2019 contre 33 en 2018). Une baisse explicable de différentes manières : année préélectorale avec des projets en suspens, prolongement des marchés pour motif d'intérêt général, dématérialisation écartant les associations non préparées, montée en compétences du réseau au regard de l'accompagnement déjà réalisé... L'accompagnement s'est en revanche intensifié sur quelques fédérations gestionnaires aux demandes régulières (Bouches du Rhône, Doubs, Finistère...) et aux associations locales professionnalisées mais isolées ne disposant pas d'un support dans la proximité (Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne, Tarn et Garonne...). Les appuis ont concerné des questions complexes et quelquefois originales (emploi de CEE par les collectivités, engagement politique d'un salarié contre la collectivité, droit de grève...) et des dossiers litigieux (excédents, mise à disposition d'un

terrain contestée par un riverain...). Les questions principales relèvent des procédures de mise en concurrence, des mises à disposition de locaux ou de personnel. Une dizaine de fédérations a interrogé la fédération nationale sur des transferts d'activité et des reprises de services par les collectivités. D'autres continuaient leur développement en répondant à des appels d'offres, mais le volume traité a lui aussi nettement diminué (4 marchés suivis).

Un **soutien juridique** a également été apporté à plusieurs fédérations pour le traitement des litiges dans le cadre des permanences conso : interventions à préconiser, argumentation, rédaction de courriers. Ainsi 133 dossiers ont été suivis en 2019, soit une augmentation de plus de 22 % avec des thèmes très divers portant majoritairement sur le logement, les assurances et les méthodes de vente.

Sur la question des financements, la fédération nationale a également poursuivi sa mission d'appui au réseau : veille sur les financements européens, envoi d'appels à projets aux fédérations, recherche de financements sur demande pour des projets spécifiques (Bretagne, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Bouches du Rhône, Loire, Seine et Marne, Tarn, Mayotte...).

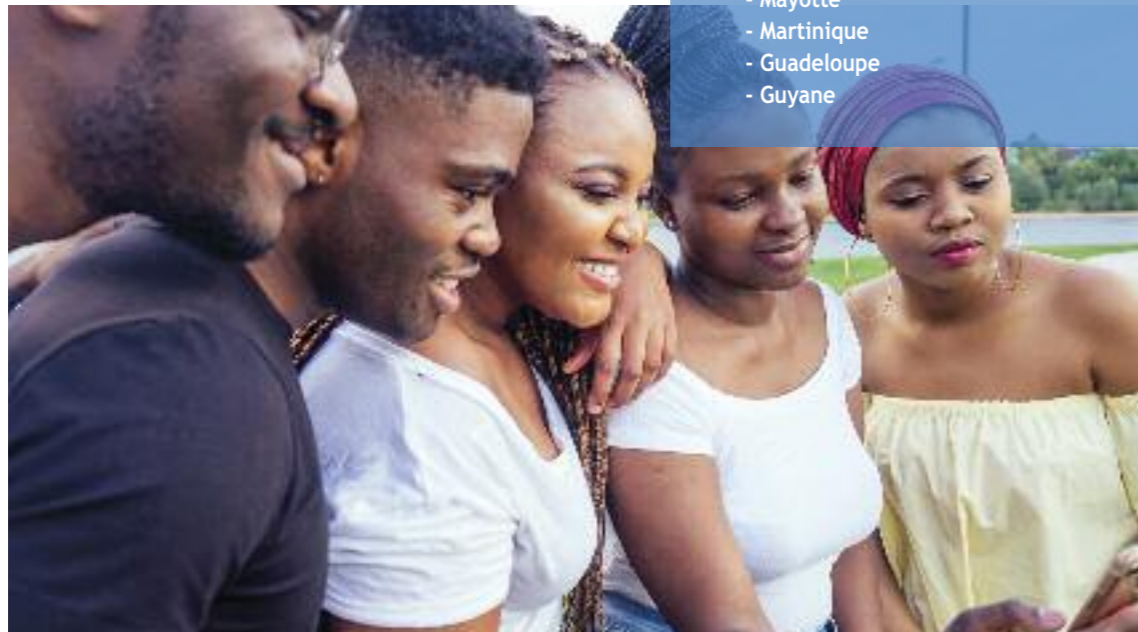
Une année dynamique en Outre-mer !

Depuis la création de la première association locale à La Réunion en 2014, que de chemin parcouru ! Grâce à la volonté et au dynamisme de bénévoles, des associations se créent et se fédèrent chaque année : au total, les Outre-mer comptent désormais 4 fédérations et 49 associations locales, dont 12 créées pour la seule année 2019. Ce dynamisme est encouragé et accompagné par la fédération nationale avec un appui sur différentes questions : engagement bénévole, gouvernance d'une fédération, fonctionnement d'une association, maîtrise des outils de gestion de l'association, coopération et communication...

A la faveur de la demande de la Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la

FAMILLES RURALES OUTRE-MER EN CHIFFRES

- Près de 2000 familles adhérentes
- 49 associations locales
- 4 fédérations
- 5 territoires
 - La Réunion
 - Mayotte
 - Martinique
 - Guadeloupe
 - Guyane



Population (DCSTEP) de St Pierre et Miquelon, qui a sollicité Familles Rurales pour présider un jury BAFD, la fédération nationale a rencontré des associations locales gérantes d'accueils de loisirs, de crèches et les institutions, collectivités territoriales... Cette mission appuie le travail de développement déjà engagé dans les départements d'Outre-mer.

Parmi les autres temps forts de l'année, la rédaction par 14 jeunes étudiants de La Réunion et Mayotte réunis à Paris en février 2019 du *Guide pratique de préparation, d'installation et d'intégration pour les étudiants ultramarins qui arrivent dans l'Hexagone*, remis à la ministre des Outre-mer Annick Girardin lors du forum des étudiants ultramarins en septembre. Toujours du côté des jeunes, un groupe de meusiens a été accueilli par une association locale mahoraise à Mzouazia pour aider des enfants de milieu précaires. Comme ces jeunes, des familles, des bénévoles, des salariés du réseau... expriment leur envie d'aller découvrir les territoires d'Outre-mer et de rencontrer les bénévoles pour partager des moments de vie. Cela a renforcé l'idée de formaliser des propositions d'activités partagées à thèmes : alors, préparez vos valises... les ultramarins vous attendent dès 2020 pour des rencontres inoubliables !

Construire des solutions partagées

La force d'un réseau comme Familles Rurales, c'est aussi l'opportunité de repérer des besoins partagés, de capitaliser sur les expériences réussies comme sur les échecs et de réfléchir à des solutions aptes à être étendues, mutualisées. C'est dans cet esprit que la fédération nationale a accompagné en 2019 la mise en place d'une nouvelle plateforme sociale de paie ainsi que de l'application « Vie associative ».

Plateformes paie-social

Parmi les 1200 associations employeurs Familles Rurales, 90% sont des TPE. Aussi, pour traiter des questions aussi sensibles et stratégiques que l'élaboration de contrats de travail, la production de fiches de paie, ou encore la rupture d'un contrat de travail, les associations affiliées à Familles Rurales peuvent depuis quelques années se tourner vers des plateformes RH-paie-compta. Nées sur différents



périmètres géographiques et sous forme de structures juridiques diverses (fédération, groupements employeur, groupements d'intérêt économique) elles sont spécialisées dans le domaine Social/Paie et apportent professionnalisation et sécurisation de cette partie de la fonction employeur. Depuis 2017 l'idée est de faire collaborer ces entités en mutualisant les pratiques et les outils. L'un des premiers axes a été de travailler sur un même logiciel pour négocier des coûts mais aussi avoir un paramétrage identique des bulletins de paie et une interprétation cohérente des évolutions sur la paie pour le réseau. En 2019, le principal enjeu a été le passage au prélèvement à la source, qui s'est très bien déroulé, confirmant ainsi la pertinence du choix du prestataire Sage.

L'année 2019 a par ailleurs été consacrée à un conséquent travail sur l'harmonisation de l'offre des différentes plateformes existantes. Les réunions avec les directeurs de plateformes ont permis de mettre à plat l'offre proposée, les tarifs pratiqués, mais aussi d'établir un zonage pour que chaque association, où qu'elle soit, puisse si elle le souhaite, faire appel à la plateforme couvrant son territoire. Le Calvados a ainsi intégré le GIE breton, la Seine et Marne et le Pas de Calais se sont tournés vers le GIE du Loiret.

Au niveau de la comptabilité, la négociation avec Sage permet d'offrir au réseau un package très complet d'applications intégrées. Les Bouches du Rhône et les fédérations de Bretagne ont intégré cet outil en 2019.

A la veille du rapprochement des branches professionnelles (lire p.34) ces plateformes offrent des solutions paramétrées aux conventions collectives de rattachement, à des tarifs négociés grâce à la mutualisation.

Application Vie associative

Face à la difficulté de dénombrer de manière fiable le nombre d'adhérents et d'agrèger les données de l'ensemble du réseau, la fédération nationale a développé en 2018 une application nommée Vie associative. Il s'agit d'une base de données qui permet d'être en relation avec toutes les associations actives. En outre, cet outil permet à chaque association locale de disposer d'un outil de gestion de leurs adhérents ou à défaut, de renseigner *a minima* le nombre de ses adhérents pour que l'information soit centralisée.

Les avantages sont nombreux : agrégation des données à tous les niveaux du réseau permettant de faire vivre la vie associative avec des extractions fiables sur le nombre d'associations actives et le nombre d'adhérents. Exports pour préparer les AG, les déclarations UDAF. Qualité des adresses limitant ainsi les retours de courriers... Mais l'appli Vie associative, c'est aussi un réservoir d'informations connecté au Web des Familles, le site vitrine des activités et services de Familles Rurales à travers toute la France (voir paragraphe suivant). Tout au long de l'année 2019, la fédération nationale a accompagné les associations locales et fédérations pour renseigner les différents champs de l'application. Fin 2019, les trois quarts des associations avaient renseigné leurs infos dans l'application.

En 2020, l'application continuera de s'enrichir. Il s'agira notamment de proposer un module capable de récupérer les données précédemment renseignées dans une autre application utilisée par une partie du réseau pour la gestion des adhérents. Il sera enfin possible de rattacher chaque membre d'une famille aux activités et services qui les concernent individuellement.

S'adapter en permanence au monde qui vient

Rester en phase dans notre société en mutation, c'est être aux prises avec l'actualité, c'est saisir l'opportunité des nouvelles technologies, mais c'est aussi s'adapter aux bouleversements sociologiques à l'œuvre. Le rôle de la fédération nationale est de positionner Familles Rurales comme un acteur ancré dans son temps et d'accompagner les équipes du réseau pour opérer les changements nécessaires à sa modernisation. Sous le signe de la réflexion sur les manières de connaître, rejoindre et collaborer avec le Mouvement, 2019 a été une année riche en réalisations !

Le Web des Familles

Premier réflexe lorsque vous cherchez une information, un service de proximité ? Internet !

C'est pour être en phase avec cette réalité et répondre aux besoins et usages des familles que le Mouvement a lancé en 2019 le Web des Familles. A la manière d'un annuaire, tel les pages jaunes, ce site répertorie l'offre Familles Rurales : accueil de loisirs, services à domicile, cours de cuisine ou encore initiation à l'informatique... toutes les activités et les services des 2200 associations locales sont à portée de clic !

LE WEB DES FAMILLES, C'EST :

- Plus de 2000 activités et services à travers toute la France
- Plus de 50 fiches juridiques pour répondre aux questions des familles
- Des réponses d'experts aux questions des parents
- La possibilité de se géolocaliser pour accéder aux actualités et événements de sa région



ENTRETIEN
AVEC GUILLAUME RODELET,
DIRECTEUR DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE

« Le changement au service de nos ambitions »

Le Mouvement est engagé dans des réformes structurelles. Pourquoi ?

A 75 ans, Familles Rurales est fort de son histoire, de son identité, de son réseau et de son rayonnement qui en font le premier Mouvement familial associatif de France. Mais ces forces ne doivent pas nous faire oublier que nous vivons dans un monde en mutation. Pour nous y adapter le Conseil d'Administration a mené avec le réseau une réflexion autour des Orientations 2020-2024 qui réaffirme nos valeurs et permet de fixer un cap. De même, le chantier engagé de la réforme de l'adhésion traite de questions essentielles : quel est le sens de l'appartenance au Mouvement Familles Rurales ? Quelle relations voulons-nous nouer avec nos adhérents ? Comment faire venir à nous des nouvelles forces vives ? Prenons enfin le sujet de la branche professionnelle. Le cadre réglementaire s'est profondément modifié et notre convention collective n'est plus adaptée au contexte actuel. Pour faire face à cette situation il a été choisi de prendre le taureau par les cornes plutôt que de subir une réforme dans de mauvaises conditions. C'est un pari ambitieux, mais parfaitement en

phase avec l'esprit d'initiative du Mouvement.

Comment concevez-vous le rôle de la fédération nationale de Familles Rurales ?

Justement comme un acteur de la conduite du changement. Le rôle de l'équipe de la fédération nationale est d'accompagner l'ensemble du réseau dans sa transformation progressive pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour cela, nous devons provoquer le changement, puis l'accompagner. Notre rôle est d'apporter un appui technique et opérationnel au réseau. Aujourd'hui il est aussi nécessaire d'initier et de dessiner le cadre de nouvelles actions en coordonnant leur mise en place, de susciter l'envie d'expérimenter, d'encourager les structures qui composent notre Mouvement à se transformer. C'est l'esprit même des Orientations 2020-2024 dont toutes les fédérations et associations Familles Rurales peuvent se saisir.

Quels sont vos priorités pour 2020 ?

En 2020 cinq priorités et autant de chantiers opérationnels seront poursuivis en phase avec les orientations stratégiques du Mouvement :

- poursuivre la structuration des fédérations régionales pour renforcer nos capacités d'action et consolider notre représentativité à tous les échelons de décision ;
- déployer et favoriser l'appropriation par chaque association et fédération des outils informatiques développés ces dernières années, pour renforcer l'efficacité de l'action du Mouvement ;
- faire perdurer et soutenir la dynamique d'innovation traduite dans des projets tels que les tiers-lieux et la médiation numérique, pour participer au développement et à l'attractivité des territoires ;
- remobiliser les responsables fédéraux sur les enjeux de l'appui et de l'accompagnement des associations, pour assurer la continuité et l'avenir des actions Familles Rurales en proximité ;
- réussir la réforme de l'adhésion pour renforcer notre représentativité et notre capacité d'influence au service des familles.

Le Web des Familles capitalise aussi sur des informations utiles : fiches juridiques sur des sujets de consommation, réponses aux questions des parents, guides pratiques pour la maison...

Le Web des Familles, c'est enfin l'actualité Familles Rurales, avec la possibilité de s'informer tant sur les nouvelles au niveau national – telle l'annonce du Parlement Rural français en octobre – que d'être informés de l'ouverture d'un espace de coworking Familles Rurales près de chez soi.

Lancé en octobre 2019, le Web des Familles s'enrichira au gré des nouvelles offres des associations locales.

Rapprochement des branches professionnelles

Forte de 1 200 associations employeurs et 17 000 salariés, Familles Rurales est doté de sa propre branche professionnelle, qui couvre les trois principaux métiers assurés par Familles Rurales :



« Plutôt que de subir une fusion, nous préférons nous positionner comme force de proposition, et négocier ainsi au mieux notre place dans un futur rapprochement souhaité »

Michel Pillon. Administrateur et représentant des employeurs

l'aide à domicile, l'animation et la petite enfance.

Anticiper pour mieux négocier

La décision de s'atteler au rapprochement des branches a été décidée fin 2018 pour une mise en œuvre progressive, sur 5 ans. L'objectif ? Prendre les devants d'une restructuration qui sera de toute façon imposée à la suite des ordonnances Macron de 2017 ; et être moteur du changement pour qu'il soit, *in fine*, le plus avantageux possible pour les associations Familles Rurales et ses salariés. Administrateur et représentant des employeurs

Familles Rurales, Michel Pillon explique : « *Nous sommes aujourd'hui en porte-à-faux juridiquement car notre convention collective n'est pas la plus adaptée pour certains métiers, en particulier dans le secteur de l'aide à domicile. Plutôt que de subir une fusion, nous préférons nous positionner comme force de proposition, et négocier ainsi au mieux notre place dans un futur rapprochement souhaité. En anticipant cette démarche, nous prenons le temps de faire les meilleures hypothèses de rapprochements possibles, toujours dans une logique paritaire, c'est à dire dans un dialogue constructif avec les organisations syndicales.* »

Vers une redéfinition du champ de la branche

Lors de la dernière commission paritaire de 2019, il a été acté le principe d'une scission du champ d'application de la branche professionnelle et donc le rapprochement non à une seule mais à deux conventions collectives partenaires : pour les secteurs de l'animation et de la petite enfance à une

branche partenaire du secteur de l'animation ; et pour l'aide à domicile à la branche de l'aide à domicile. C'est dans ce sens que la fédération nationale organise depuis plusieurs mois des échanges avec ces branches partenaires.

Pour les secteurs de l'animation et de la petite enfance, des réunions tripartites ont été organisées avec les syndicats employeurs de l'animation et du lien social et familial afin d'envisager la construction d'une branche commune. A ce jour les discussions s'engagent plus avant avec la branche de l'animation.

Pour le secteur de l'aide à domicile, la branche a pris attache avec les représentants employeurs de la branche aide à domicile pour commencer à envisager les modalités d'un rapprochement.

Attentives à l'intégrité de l'identité Familles Rurales et à sa future place à la table des instances des futures branches, ces hypothèses de rapprochement ont été soumises aux organisations syndicales. 2020 sera consacré au dialogue avec ces dernières et à la négociation avec les branches d'accueil. L'enjeu est essentiel, car il consiste pour les partenaires sociaux de la branche à assurer tant aux salariés qu'aux associations employeurs du réseau les meilleures conditions de rapprochement : droits, faisabilité économique, opportunités...

Réforme de l'adhésion

C'est probablement l'un des chantiers les plus stratégiques, ambitieux et complexe actuellement à l'œuvre : démarré en 2017, le travail autour de la réforme de l'adhésion, incarné par un groupe national *ad hoc*, a d'ores et déjà permis de partager un constat, des objectifs et des hypothèses d'évolution.

Pourquoi revoir la politique d'adhésion ?

A plus de 70 ans, Familles Rurales a traversé différentes époques, générations... Le monde a changé et notre Mouvement aussi. Alors que les formes d'engagement se sont déplacées, que les besoins des familles sont souvent satisfaits en termes de prestations, l'adhésion au projet et aux valeurs de réseau s'est affaiblie ainsi que le nombre d'adhérents.

La perte constante d'adhérents est donc le premier indicateur qui a alerté sur la nécessité de revoir la question de l'adhésion. Mais derrière cet implacable constat se cache un problème structurel lié à un système daté, peu lisible et interrogé sur sa pertinence, conduisant à des dérives et tensions au sein du réseau.

Trois grands objectifs

Après avoir établi un diagnostic en 2018, le groupe national chargé de mener cette réforme a proposé en mars 2019 un projet d'évolution fondé sur trois

pilliers : la nécessité d'augmenter le nombre d'adhérents ; le besoin de partager des bases communes claires, lisibles et équitables ; et le développement d'un projet valorisant le dynamisme des fédérations. Ce projet a été amendé au cours de l'année, en particulier autour des hypothèses financières, la question des cotisations restant la plus complexe.

En 2020, le groupe poursuivra son travail pour aboutir à la mise en œuvre de la réforme pour 2021.

Bienvenue Cité d'Antin !

Enfin, si les manières de s'engager évoluent, celles de collaborer aussi. C'est dans cet esprit que les travaux de l'immeuble de la fédération nationale ont été menés. Au-delà de la mise aux normes et de la valorisation du patrimoine immobilier de la fédération, les locaux sont adaptés aux nouveaux usages : ouverts, polyvalents, propices à la créativité, à la collaboration et à la convivialité... ils sont pensés pour accueillir les membres du réseau, pour travailler en visioconférence et dans un esprit coworking. A bientôt chez vous !





FAMILLES RURALES ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Partout dans les territoires ruraux, les familles rencontrent des besoins spécifiques. Qu'il s'agisse de permanences consommation, d'activités, de services ou d'animations, Familles Rurales est, avec ses 2200 associations locales et 160 000 familles adhérentes, chaque jour aux côtés des familles pour inventer avec elles des solutions de proximité qui améliorent leur vie. Présent dans près de 10 000 communes en métropole et en Outre-mer, le Mouvement est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Outre son rôle d'interpeller les pouvoirs publics et défendre les intérêts des familles au niveau national, la fédération nationale accompagne l'ensemble du réseau pour animer les territoires, impulser une dynamique, mutualiser et capitaliser les ressources, nouer des partenariats, trouver des financements, et agir de façon cohérente dans le respect des valeurs du Mouvement : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement citoyen.

PETITE ENFANCE



Familles Rurales a diversifié son offre d'accueil pour s'adapter aux besoins des familles en milieu rural et périurbain. 62 départements portent des activités petite enfance par le biais d'Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) mais aussi de l'accueil individuel et de la garde d'enfants à domicile.

Soutenue par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), la fédération nationale poursuit ses actions pour développer une offre petite enfance de qualité dans les territoires ruraux.

Accompagner une offre d'accueil de qualité pour les jeunes enfants

L'offre d'accueil de Familles Rurales à portée de clic

Le développement des outils informatiques a permis de structurer la remontée des informations du réseau. Avec le Web des Familles, les parents peuvent désormais trouver en un clic les possibilités d'accueil et de garde d'enfants près de chez eux.

Représentations nationales auprès des instances

En 2019, la fédération nationale a été associée à la concertation sur le cadre normatif pilotée par la

DGCS. L'objectif ? Construire un cadre cohérent et simplifié. La fédération nationale a également participé aux groupes de travail sur le projet Ambition de formation de 600 000 professionnels de la petite enfance ainsi qu'au Comité partenarial petite enfance de la CNAF.

Accompagnement du réseau

La fédération nationale propose un accompagnement aux fédérations sur des questions techniques qu'elles soient juridiques, de ressources humaines, relatives aux collectivités... Outre cet appui au long cours, l'année 2019 a été marquée par plusieurs dossiers.

Regroupements des référents petite enfance

Les regroupements du 21 mai et du 26 novembre ont permis d'échanger sur les actualités du secteur avec les référents départementaux, de mutualiser les outils notamment la mise en place et l'actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques

Professionnels et échanger autour de sujets techniques du secteur. Familles Rurales a accueilli la CNAF pour une présentation de la démarche Informer, Accompagner, Détecter mise en place par les CAF pour les EAJE en situation de fragilité et sur l'évolution du Portail CAF Partenaires. Le Mouvement a enfin entendu l'association Coup de pouce, qui a présenté ses dispositifs de parcours de réussite à l'école, ainsi que sa recherche action sur la lecture.

Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap

Pour encourager et accompagner les professionnels ainsi que les fédérations désireuses de développer un pôle ressources handicap – certaines structures le font déjà de manière isolée –, la fédération nationale a réuni un groupe de travail le 27 juin afin de proposer une feuille de route nationale et inscrire ce sujet dans nos actions de manière transversale.

Un premier regroupement sur le sujet du handicap est programmé en février 2020.

Accompagnement personnalisé des EAJE et LAEP

Familles Rurales a élaboré un outil de diagnostic pour accompagner les structures en fragilité, cibler les points forts et les axes d'amélioration. Ce diagnostic permet d'échanger sur les pratiques et de mutualiser des outils afin de renforcer les structures en matière de gestion et/ou d'organisation.

EAJE clé en mains, du modèle à l'expérimentation

Le projet EAJE clé en mains (voir page 23) a été présenté à l'évènement Ruralisons et lors des journées des présidents et directeurs en novembre. Ce modèle a désormais besoin d'être expérimenté afin d'en favoriser l'essaimage. Plusieurs démarches en ce sens ont été entreprises en 2019.

En octobre 2020, un séminaire portant sur l'accompagnement des enfants porteurs de handicap sera organisé pour tous les professionnels petite enfance et enfance du réseau.

TÉMOIGNAGE

Des actions développées en fonction des besoins, grâce aux bénévoles



La DGCS souhaitait voir des actions de terrain menées par Familles Rurales en matière de petite enfance et de parentalité. Nous leur avons concocté un programme de visites et de rencontres sur le territoire Meurthe-et-Mosellan et en novembre, nous avons accueilli la délégation sous la neige ! Outre les visites des différentes structures petite enfance et parentalité qui intéressaient la DGCS, nous avons tenu à leur montrer que les actions de Familles Rurales n'étaient pas pensées en silo par secteurs d'activité, mais en fonction des besoins des familles, et grâce à l'implication au quotidien de nombreux bénévoles. Ainsi, nous avons valorisé le travail des associations autour de l'accueil des bénévoles et organisé un temps d'échange avec eux. Nous avons terminé la journée avec la visite du Relais Familles de Ceintrey Voinémont, qui est labellisé Maison de Services Au Public, anime un Système d'Échange Local, et est en passe de devenir un tiers lieu. Un projet évolutif, pour des besoins évolutifs !



SOPHIE BERNARD-LEBLANC,
DIRECTRICE DE LA FEDERATION DE MEURTHE-ET-MOSELLE.



ENFANCE

Avec plus de 2000 accueils de loisirs dans 65 départements, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'accueil des enfants. La fédération nationale s'attache à accompagner les acteurs du réseau en leur fournissant appui et outils pour mener au mieux leur mission auprès des familles.

Création d'une boîte à outils numérique enfance

En 2018, les référents enfance du Mouvement ont souhaité mener une refonte du dossier de l'organisateur et du directeur d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), l'outil destiné à accompagner la mise en place d'accueils de loisirs. Un groupe a alors été constitué pour mettre en place une boîte à outils numérique enfance. Elle a pour objectif de proposer des outils pratiques au réseau d'ACM de Familles Rurales et de donner un cadre commun pour mener les actions. Elle sera composée de 11 dossiers thématiques. Chaque dossier contiendra différents niveaux d'information : des outils nationaux avec une fiche cadre accompagnée de fiches pratiques, des outils spécifiques aux fédérations et enfin, des outils réalisés par des partenaires.

La boîte à outils numérique a été réalisée par un groupe expert issu de 9 fédérations (Aveyron, Bouches du Rhône, Deux-Sèvres, Seine-et-Marne, Moselle, Normandie, Cotes d'Amor, Vendée, Oise). L'année 2019 a été consacrée à la création du support pédagogique. En 2020, la boîte à outils sera opérationnelle avec les premiers supports.

Accompagnement du réseau

Soutenue par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), Familles Rurales a poursuivi sa démarche de professionnalisation des acteurs afin de développer des loisirs éducatifs de qualité pour l'enfance dans les territoires ruraux, en réponse aux attentes familiales. Au fil de l'eau, la fédération nationale a apporté son appui opérationnel au réseau : accompagnement sur des questions techniques, de ressources humaines, de relations associations - collectivités, ou encore, réponses aux appels d'offres...

Par ailleurs, la fédération nationale s'est à nouveau mobilisée sur la diffusion d'outils. Le partenariat lancé en 2018 avec *Le journal de l'Animation* a été reconduit pour l'année 2019, permettant de proposer au réseau le *Mémento réglementation* personnalisé Familles Rurales et le *Cahier du directeur*. Cette offre a été complétée cette année par la possibilité d'une commande groupée d'abonnement au *Journal de l'Animation*.

Proposer une offre éducative périscolaire de qualité : Plan mercredi

Partenaire de la démarche Plan mercredi, lancée en 2018, Familles Rurales a poursuivi son engagement en 2019 en répondant à l'appel à projets de la DJEPVA afin de mobiliser les fédérations et favoriser la mise en place de cette démarche qualité. A la fin 2019, 7 fédérations sur 12 territoires (Ardèche, Vendée, Haute Loire, Haute Savoie, Ille et Vilaine, Seine et Marne, Indre) se sont engagées à mettre en place un plan mercredi ou à améliorer celui qui a été signé. Cette action se poursuivra en 2020.

LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ Relais Familles, Espaces de Vie Sociale...

Accueillir, informer et agir sont les maîtres-mots des structures de proximité de Familles Rurales. Les Relais Familles et les Espaces de Vie Sociale, en particulier, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives, mènent des actions d'accompagnement à la parentalité, informent sur des sujets variés tels que la santé ou la consommation, organisent des services d'entraide, animent des ateliers récréatifs et culturels... Finalement, ce sont de véritables lieux de vie, qui répondent au besoin d'information, d'écoute et de vie sociale et culturelle des familles.

Création de nouveaux espaces

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion signée entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et l'Etat, la fédération nationale a participé aux groupes de travail réunissant la CNAF et la fédération nationale des Centres Sociaux et Socioculturels pour élaborer une stratégie de développement des Espaces de Vie Sociale (EVS) en milieu rural. En 2019, l'appui au réseau a principalement concerné les demandes et renouvellements d'agrèments.

Un réseau mobilisé

La fédération nationale a rassemblé les coordinateurs salariés des fédérations départementales en mars à Paris. Au programme : l'évolution des structures de l'animation de la vie sociale, avec de nouveaux espaces, métiers et formations. Cette journée a également donné lieu à un échange de pratiques concernant le développement local et une présentation du

déploiement du projet national Médiation numérique.

Une journée d'informations sur les tiers-lieux, en juin, a permis de réunir 15 fédérations régionales et départementales intéressées pour accompagner l'émergence de ces nouvelles structures sur leur territoire (voir Tiers-lieux pages 19-22). Enfin, deux sessions de formation à l'animation participative ont été organisées en Normandie et à Paris.

Un outil méthodologique pour la mesure de l'impact social des EVS

Mesurer l'impact social d'une structure, c'est prendre du recul et s'assurer de répondre aux nouveaux besoins et aux évolutions sociétales. C'est aussi permettre de dialoguer efficacement avec les parties prenantes du territoire et pouvoir démontrer sa valeur ajoutée.

Une expérimentation a donc été lancée pour doter nos EVS d'un guide méthodologique afin qu'ils puissent, de manière autonome, mesurer leur impact social sur leur territoire. Soutenu par la CNAF, le projet a débuté en fin d'année avec les fédérations départementales de l'Aisne, la Corrèze, la Loire et la Meurthe-et-Moselle. L'année 2020 sera consacrée à la construction du cadre et des outils d'évaluation et à la mise en œuvre des outils, ainsi qu'à l'auto-évaluation avec la participation de 20 EVS issus des 4 territoires participant à l'expérimentation.

CHIFFRES CLÉS

2 100 accueils de loisirs
Déclarés dans **65** départements
Plus de **1500** communes concernées

CHIFFRES CLÉS

100 Espaces de Vie Sociale
76 Relais Familles
22 Points de médiation numérique
17 Tiers Lieux
20 Maisons de Services au Public
8 Centres Sociaux

PARENTALITÉ



L'accompagnement à la parentalité est un enjeu important des politiques publiques et une action primordiale pour Familles Rurales. Chaque jour, nos associations locales et fédérations mettent en place et animent des projets pour et avec les parents. Au-delà de l'action de terrain, notre position de premier mouvement familial nous engage dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques concernant la parentalité, avec le soutien de la Caisse nationale des Allocations Familiales, de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole.

Participation à l'élaboration du Parcours des 1000 premiers jours de l'enfant

Le secrétaire d'État en charge de la protection de l'enfance a sollicité une mission d'appui de la direction interministérielle de la transformation publique pour définir une politique nationale des 1000 premiers jours des enfants. La fédération nationale, avec le soutien de la fédération départementale de Seine-et-Marne, a participé aux ateliers de réflexion menés par cette instance pour établir un diagnostic et construire le service public cible. Les enjeux sont de garantir le bon développement de tous les enfants (santé, apprentissage et éducation, ...), de préserver la

relation parents-enfants, quel que soit le contexte de vie et de lutter contre les inégalités de destin dès le plus jeune âge. Cette future politique nationale est en lien avec la stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine-moi un parent » (2018-2022) et la stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté.

Un réseau mobilisé, un accompagnement spécifique

Les coordinateurs parentalité, salariés et bénévoles des fédérations départementales, se sont retrouvés à l'occasion d'un regroupement national en mai. Cette rencontre a permis des temps d'échanges de pratiques, de présentations d'actions issues du

terrain, mais également d'interventions de nos partenaires, notamment celle de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation au Numérique qui a pour vocation d'accompagner et de responsabiliser la communauté éducative dans son appréhension des outils numériques. La présence du Salon du Livre et de la Presse Jeunesse a mis en lumière le dispositif « Des livres à soi » qui consiste à donner aux parents les moyens d'instaurer le livre dans leur pratique familiale. Quelles que soient leurs difficultés vis à vis de la lecture, un cycle d'ateliers leur transmet les ouvrages et savoir-faire à partir desquels raconter des histoires à leurs enfants. Ce dispositif tend à être déployé dans les territoires ruraux.

En marche vers l'Égalité !

Comment sensibiliser le public, l'aider à se questionner sur ses propres représentations de l'homme et de la femme ? Au début des années 2000, l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) concevait un jeu pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. En 2010, l'UFCS ayant rejoint Familles Rurales, le jeu a été remis à jour pour en faire un outil pédagogique au sein du réseau. Construit sous forme de questions/réponses et de

sujets à débattre, ce jeu conduit de façon ludique à la déconstruction des stéréotypes sur les hommes et les femmes, afin de mener à une réelle égalité.

En 2019, grâce au soutien du ministère de l'Éducation nationale, un travail a été fait pour intégrer de nouvelles thématiques permettant de traiter de l'égalité filles-garçons. Un sujet qui doit être abordé dès le plus jeune âge au sein des familles.

Questions de parents, des vidéos en ligne

A la suite de remontées du réseau, une nouvelle rubrique en vidéos a été créée pour accompagner les parents dans tous les âges de la vie de leurs enfants. Des experts et professionnels du domaine concerné donnent des clés et des conseils pratiques pour aborder les questions que chaque parent peut se poser indépendamment de l'âge de son enfant. En décembre, en pleine période de fêtes, la première vidéo a abordé la thématique des cadeaux, avec l'invitée experte Sylviane Giampino, psychologue de l'enfance et psychanalyste, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge. Cette rubrique est disponible sur le webdesfamilles.fr, où de nouvelles vidéos seront proposées en 2020 !

TÉMOIGNAGE

L'égalité, ça s'apprend !

« La société n'est plus la même, le regard porté sur la condition féminine a beaucoup évolué ces dernières années. On a assisté à une levée de l'omerta, mais il faut enfoncer le clou ! Le travail que notre petit groupe de bénévoles a effectué en 2019 sur le Jeu de l'égalité a permis d'une part de mettre à jour les données chiffrées, statistiques et juridiques, mais il a surtout consisté à insérer de nouveaux sujets, devenus prégnants dans la société, à l'heure de #metoo. Cette version actualisée met également l'accent sur la sensibilisation des plus jeunes, car c'est à ce moment-là que tout se joue. »

CLAUDE ROUX, BÉNÉVOLE ILE-DE-FRANCE.

JEUNESSE



Parce que la société doit offrir à tous les jeunes les conditions de leur épanouissement et de leur réussite, parce que les jeunes ruraux ne bénéficient pas de la même offre et des mêmes opportunités que les jeunes citadins, Familles Rurales a mis en place dès 2014, son Projet National Jeunesse. Il est fondé sur trois piliers : changer de regard sur la jeunesse en lui donnant la parole et en valorisant ses actions, faire une vraie place aux jeunes en prenant en compte leurs besoins et aspirations, et enfin, stimuler leur envie d'agir en les accompagnant dans leurs projets et dans leur prise de responsabilité.

Des dispositifs au service de l'engagement des jeunes

Faire son premier pas dans la vie associative : les Bourses Jeunes Action !

En partenariat avec le Crédit Mutuel, les Bourses Jeunes Action ! ont été relancées pour la deuxième année en 2019. Dotées de 2000€ chacune, ces

bourses sont destinées à dynamiser la structuration de la branche jeunesse du Mouvement, qui constitue un premier pas vers la vie associative des jeunes.

En 2019, 12 dossiers ont été déposés, 8 ont été auditionnés et 5 projets ont été primés. La remise des prix a été animée par les membres du Comité National Jeunes lors des journées des présidents et directeurs, et s'est poursuivie par un temps d'échanges entre les lauréats.

Les primés sont : Orgon en mouvement ! dans les Bouches-du-Rhône ; Odafun en Haute-Loire ; le Festival Melting Potage dans le Calvados ; Journée éco lanta dans le Loir-et-Cher et Atelier Journalisme dans le Loiret. Bravo à eux !

LES BOURSES JEUNES ACTION ! EN 2019

130 jeunes sur 12 groupes ont sollicité une bourse, 5 groupes ont été récompensés

Former les jeunes à la prise de responsabilité : Master Class Gouvernance et Engagement 2019

Familles Rurales poursuit la mise en place du programme MAGE (Master Class Gouvernance et Engagement) en lien avec l'Institut de l'Engagement et en partenariat avec la Croix Rouge, l'APF France Handicap, la Ligue de l'Enseignement. Pour rappel, la MAGE a pour objectif de former les jeunes à la prise de responsabilité. En 2019, 15 jeunes ont intégré la MAGE dont 3 issus de Familles Rurales. Ils ont produit une parole collective autour du vivre ensemble qu'ils ont présentée lors des journées des présidents et directeurs.

Familles Rurales s'engage dans le Service National Universel

Lancé par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le SNU a été expérimenté en 2019 dans 13 départements. Il est articulé autour d'un séjour de cohésion de 15 jours poursuivi de 15 jours de mission d'intérêt général au sein d'une structure que les jeunes auront choisi. Pour celles et ceux qui le souhaitent, un engagement d'au moins trois mois est possible en Service Civique ou Service Volontaire Européen par exemple. Ce dispositif a recueilli un avis favorable de la part du Comité National Jeunes. Ainsi en juin 2019, la fédération nationale a signé une convention d'engagement avec le ministère.



Place aux jeunes !

Service Civique

L'agrément collectif Service Civique permet au réseau d'accueillir des jeunes pour réaliser des missions. En 2019, ce sont environ 142 jeunes qui ont effectué une mission au sein du Mouvement, dans une association ou au sein d'une fédération.

La fédération nationale a organisé deux journées de formation Civique et Citoyenne pour le réseau autour de la vie associative et de la question du genre. Et fin 2019, la fédération nationale a rejoint le comité stratégique de l'Agence du Service Civique afin de représenter le monde rural.

Comité National Jeunes

Les jeunes de Familles Rurales ont créé leur propre branche jeunesse, composée de comités locaux, départementaux, régionaux et d'un Comité National Jeunes (CNJ). Ce dernier s'est impliqué sur plusieurs projets en 2019, notamment les Bourses Jeunes Action ! et le SNU comme développé plus haut.

EN 2019, LE CNJ C'EST :

16 jeunes issus de 8 fédérations

Par ailleurs, le CNJ incite l'ensemble du Mouvement à créer des groupes jeunes et est l'ambassadeur des jeunes et des représentants de l'action jeunesse au sein du Mouvement. Il dispose d'une tribune dédiée dans le magazine *Vivre Mieux*.

Les 16 membres du CNJ sont issus des départements de l'Indre, de la Vendée, de l'Aveyron, de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Pyrénées-Atlantiques et du Finistère.

Le soutien des projets et des initiatives de jeunes est au cœur du projet de Familles Rurales et sera poursuivi en 2020.

BAFA/D



Fort de son expérience dans l'accueil de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires...), Familles Rurales dispense des formations BAFA et BAFD habilitées par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. En 2019, le Mouvement a formé près de 4000 stagiaires BAFA et près de 250 stagiaires BAFD.

20 fédérations réunies en séminaire national à Vannes

2019 a été marqué par l'organisation du séminaire national des formateurs BAFA/D les 5 et 6 octobre à Vannes. Il a été co-organisé avec la fédération régionale de Bretagne. Sur le thème des technologies digitales au service de l'animation, il a regroupé 84 personnes de 20 fédérations.

Au programme : conférence d'introduction par les Petits débrouillards, suivie d'une intervention de la Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) ; des ateliers information /formation autour des thématiques suivantes : le règlement général sur la protection des données (RGPD) en clair, prévention aux addictions numériques, promeneurs du Net et Web Walkers, animer un atelier Radio, communiquer sur

le Web, puis pour clore la première journée une visite de Vannes a été animée par les formateurs bretons. Le deuxième jour a été consacré au partage d'outils d'animation innovants : Woodlap, Wiki et Pad, Eureka, Kahoot, Lip dup, Stop Motion.

Ces deux jours bien rythmés ont permis à chacun de repartir avec une malle remplie de nouvelles méthodes d'animation et l'envie de se retrouver à nouveau en 2021 !

Développer, animer et outiller le réseau

Le regroupement des coordinateurs BAFA/D a réuni 17 participants autour des sujets suivants :

- Bilan de l'année 2018
- Séminaire des formateurs BAFA/D

LES OUTILS ÉLABORÉS EN 2019

- Plaquettes de communication mutualisées
- Livret d'approfondissement sur les séjours de vacances
- Critères d'évaluation BAFA

- Témoignage autour des expérimentations locales
- Outils nationaux
- Formation professionnelles/formation volontaire
- Engagement des jeunes
- Calendrier 2019

Le groupe Outils s'est réuni 2 fois le 28 mai et le 15 octobre à Paris avec deux objectifs : formaliser des outils pour le BAFA (référentiel de formation, ABC directeur, livret de suivi...) et mettre en place un BAFD en région Auvergne-Rhône-Alpes organisé par la fédération de la Loire en partenariat avec Résocolo. Ce dernier est une association qui

regroupe différents organisateurs de séjours de vacances.

Promouvoir le BAFA avec Familles Rurales

Une campagne de promotion BAFA a été menée sur Facebook du 3 au 18 octobre 2019 auprès d'une cible de jeunes de 16 à 25 ans. Cette opération répondait à plusieurs objectifs :

- Faire connaître l'offre de formation BAFA Familles Rurales ;
- Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'animation ;
- Générer du trafic sur le site BAFA.

La publication de trois posts sur le compte Facebook de la fédération nationale et la promotion de ces publications sur les réseaux Facebook-Instagram ont permis de toucher au total 451 321 personnes lors de cette campagne « Vis ta passion, fais de l'animation ! ». Cette campagne a généré 8840 clics d'utilisateurs Facebook qui ont visité le site ma-formation-bafa.fr.

TÉMOIGNAGE

« Un véritable outil pour appuyer et inspirer les professionnels »

« Au sein de Familles Rurales, des livrets thématiques sont proposés pour les approfondissements BAFA. Lors du regroupement de mars 2018, nous avons retenu le thème des séjours de vacances afin d'être outillés sur ses particularités. Ce nouveau livret répondra au besoin des formateurs BAFA-D et permettra aux stagiaires de repartir avec un support. Il pourra également permettre aux directeurs d'Accueil Collectif de Mineurs du réseau de bénéficier d'un guide clé en mains. En 2019, à partir d'un premier jet proposé par la fédération nationale, avec les coordinateurs de 4 fédérations, nous avons mis en commun nos connaissances, nos expériences, nos idées pour produire ensemble un document qui sera au printemps 2020 partagé avec l'ensemble du Mouvement. Fondamentaux, réglementation, cas concrets... ce livret est un véritable outil pour appuyer et inspirer les professionnels ! »

FLEUR LECRIVAIN, COORDINATRICE BAFA, FÉDÉRATION DE LA MARNE.

LOISIRS ET CULTURE



Rendre les villages et les campagnes attractifs pour tous, offrir une vie culturelle riche, des activités sportives variées, valoriser le patrimoine et les traditions... Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales offre à tous les publics – des tout-petits aux plus âgés – la possibilité de créer, s'exprimer, se divertir ou encore pratiquer une activité sportive près de chez eux.

Un groupe de travail national actif

Deux rencontres nationales ont eu lieu en février et novembre réunissant des membres du réseau (administrateurs, salariés et bénévoles) de fédérations régionales, départementales et d'associations locales. L'objectif ? Permettre l'échange et la mutualisation d'expériences et de pratiques pour l'organisation d'activités et d'événements culturels. Il s'agit aussi de réfléchir à la valorisation de l'action culturelle de Familles Rurales. Lors de chaque rencontre, les délégations d'Outre-mer y sont associées.

Une journée d'information Culture a par ailleurs été organisée à Nantes par le collectif pour doter les associations et référents culturels en matière d'obligations et réglementation pour les événements et activités culturelles en partenariat

avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) et la fédération nationale Festivals, Carnavals et Fêtes.

Un acteur culturel du monde rural reconnu par l'État

La fédération nationale poursuit sa collaboration avec le ministère de la Culture en participant à des rencontres dans le cadre de « Culture et Ruralités » et en valorisant la diversité culturelle du réseau auprès de ce dernier.

Familles Rurales a par ailleurs été sollicité pour participer aux travaux interministériels (ministères de la Culture et de la Santé et des Solidarités) autour de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants. Dans ce cadre, la fédération nationale a été invitée à présenter le Mouvement au cours du séminaire annuel Premières Pages, une action innovante

autour du livre et de la lecture en faveur des très jeunes enfants et de leur famille sur tout le territoire.

Favoriser la découverte du patrimoine culturel français

L'année 2019 a également été marquée par la signature d'une convention avec le château de Valençay dans l'Indre. Ce partenariat a été possible grâce à la fédération régionale Centre-Val de Loire et témoigne d'une volonté commune de faciliter la découverte du patrimoine français par l'accueil et l'accompagnement de familles et de groupes, adhérents au Mouvement Familles Rurales, grâce à des tarifs négociés.

Le partenariat avec les MIJE (voyages de groupe et auberges de jeunesse à Paris) initié en 2018 se poursuit quant à lui afin de favoriser la mobilité des adhérents et profiter des richesses culturelles de Paris.

Un nouveau partenariat en musique !

Familles Rurales a créé un lien avec SmartMusicTour, une plateforme qui met en relation artistes et organisateurs de concerts et d'événements partout en France. En signant une convention avec SmartMusicTour, Familles Rurales soutient une initiative culturelle et permet surtout aux

associations du Mouvement de trouver plus facilement des musiciens pour leurs événements. Les artistes amateurs du réseau pourront utiliser cette plateforme pour se produire et bénéficier d'appui en termes de communication.

Pour Familles Rurales, c'est une opportunité d'être identifié comme acteur culturel dans le paysage musical et ainsi promouvoir la culture et soutenir la jeunesse en milieu rural.

La création d'un compte spécifique à Familles Rurales, la visibilité des associations inscrites sur la plateforme grâce au logo Familles Rurales, la valorisation d'événements musicaux dans les actualités de la plateforme seront les premières actions mises en œuvre.

En chemin pour Paris 2024 !

Familles Rurales a participé aux instances de concertation dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques pour garantir l'objectif d'engagement citoyen pour des jeux inclusifs et solidaires. Le comité a ainsi mis en place le service civique 2024 à destination du monde associatif, et organisé un forum citoyens pour informer sur les jeux Olympiques et Paralympiques et faire remonter les attentes. Enfin, il soutiendra et valorisera les projets et initiatives sportives de terrain grâce au label Paris 2024.

Sur la Remorque du Pat : un festival développement durable... depuis 11 ans !

Pour la 11^e année, le festival Sur la Remorque du Pat était organisé par l'association Familles Rurales de Maizeroy-Chevillon. Durant deux jours, une vingtaine de concerts et une foule d'activités gratuites pour la famille ont attiré près de 7000 personnes dans ce petit village de Moselle. Au-delà de l'alléchant programme, le public a sans nul doute été sensible à la dimension résolument écoresponsable du festival : poubelles de tri sélectif, éclairages LED, flyers et affiches imprimées sur papier recyclé, toilettes sèches, vaisselle lavable, produits locaux et bière brassée à quelques kilomètres. Faire la fête en préservant la planète, c'est chouette !

PRÉVENTION



Vieillesse de la population, éloignement des services... le milieu rural se caractérise par des facteurs de risques particuliers, notamment autour de l'isolement des personnes âgées et des accidents de la route. Retour sur les actions menées en 2019, et perspectives 2020.

Séniors : préserver l'autonomie, lutter contre l'isolement

En 2019, Familles Rurales est resté investi sur la question de la préservation de l'autonomie et de la lutte contre l'isolement social des séniors.

Poursuite de notre engagement dans le mouvement MONALISA

Depuis 2014, MONALISA rassemble ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : associations, collectivités, caisses de retraite... En 2019, la fédération nationale a maintenu son appui aux actions œuvrant en faveur de la lutte contre l'isolement social notamment au travers de sa participation aux travaux menés par le mouvement MONALISA et par l'appui aux fédérations intéressées par la démarche.

Soutien à initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en partenariat avec la Fondation JM.Bruneau

Depuis de nombreuses années, Familles Rurales développe des actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées et favorise l'essaimage des projets.

Pour répondre au développement des actions vers les aînés et aux sollicitations des fédérations, un partenariat avec la Fondation JM.Bruneau, sous l'égide de la Fondation de France, a été lancé. Il se concrétise par un soutien à initiatives, ayant pour enjeu d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées. En 2019, il a permis de soutenir et de

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION JM.BRUNEAU

19 projets soutenus pour un montant total de 80 000 €

conforter de nombreux projets, qu'ils soient nouveaux ou historiques dans le Mouvement (Un Jour Part' Âgé – les réseaux des Voisineurs). 19 projets portés par des fédérations ou associations ont obtenu une subvention pour un montant total de 80 000 euros. La nature des projets est variée : numérique, aidants, mobilité, action intergénérationnelle, lutte contre l'isolement social...

Sécurité routière : un enjeu de santé publique

Pour répondre à l'enjeu majeur de santé publique que constitue la sécurité routière, Familles Rurales décline depuis de nombreuses années des actions et des outils en faveur de la sécurité routière en direction des plus jeunes comme des aînés.

Participation au Comité interministériel de la sécurité routière et à la plateforme des communicants

En 2019, comme chaque année, la fédération nationale a participé au Comité interministériel de la

sécurité routière. Cette instance fixe les actions prioritaires du gouvernement, qui ont un impact sur les orientations prises par notre Mouvement. La fédération nationale participe également aux plateformes des communicants, qui ont pour objet de présenter les démarches engagées par le ministère de l'Intérieur et les acteurs de la sécurité routière. En 2020, Familles Rurales maintiendra sa participation à ces deux instances.

Projet de création d'une mallette pédagogique sécurité routière

En 2019, la Délégation à la sécurité routière a soutenu la création d'une mallette pédagogique sécurité routière à destination des fédérations et associations ayant une action auprès des jeunes et des enfants (accueils de loisirs, actions de prévention/ de sensibilisation...). L'objectif de cette action est de sensibiliser de façon pédagogique et ludique les enfants et les jeunes à la sécurité routière. 350 mallettes seront disponibles au cours du premier trimestre 2020.

TÉMOIGNAGE

« Susciter des envies, des projets, et créer durablement du lien »



Chaque année, 10 000 habitants s'installent en Vendée, dont 6000 séniors de plus de 60 ans. Après quelques années, un certain nombre de ces personnes se retrouvent confrontées à des problèmes d'isolement, de désarroi, et parfois de santé. A cela s'ajoute un choc de cultures entre des séniors du cru et les nouveaux arrivants. En 2018, nous avons eu l'idée d'un forum pour aller à la rencontre de ce public et créer du lien là où il n'y en avait plus. Au cours d'une journée interactive qui a accueilli 250 personnes, nous avons pu présenter l'offre existante (clubs, activités...) mais aussi une pléiade de nouvelles activités. Résultat : face au succès de certains ateliers et à la demande des séniors, plusieurs activités et services ont été mis en place comme un service de transport solidaire, un cours de Tai Chi ou encore de Qi Gong. En 2019, nous avons candidaté à l'appel à projets de la Fondation Bruneau pour donner de l'ampleur à cette dynamique. Grâce au soutien que nous avons obtenu et à des nombreux partenariats (caisses de retraites, communautés de communes, CCAS, centres sociaux...) nous allons, en 2020, organiser ce type de projet aux quatre coins de la Vendée, au plus près des problématiques locales. Encore une fois, nous voulons susciter des envies, des projets et créer durablement du lien.

FRANCIS MARILLEAU. FEDERATION DE LA VENDEE.



MAINTIEN À DOMICILE



Familles Rurales accompagne les familles dans tous les âges de la vie avec une attention particulière aux plus fragiles. Parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils sont malades ou en situation de handicap, notre Mouvement leur apporte les services adaptés, à domicile. Et pour tous ceux qui ont besoin d'un coup de main – bricolage, aide aux devoirs, portage de repas... – Familles Rurales est là aussi.

L'accompagnement des publics fragiles

2019 a été, pour le secteur de l'aide à domicile, une année marquée par de nombreuses attentes faisant suite aux annonces structurelles de 2018 : travaux sur la réforme de la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), ouverture d'une consultation nationale « Grand âge et autonomie », projet de loi Autonomie... Pourtant, une réforme ambitieuse de son modèle n'a à ce jour pas été engagée. La fédération nationale Familles Rurales, soucieuse d'accompagner son réseau dans la structuration et la modernisation de l'aide à domicile, a néanmoins pu œuvrer à l'élaboration et à la signature de deux conventions en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Des partenariats pour la professionnalisation, la modernisation et la structuration de l'aide à domicile

Convention de partenariat entre le FAFSEA et la CNSA

En octobre 2018, la CNSA et le FAFSEA (organisme de financement de la formation professionnelle) ont signé une convention de partenariat.

L'objectif ? Soutenir les actions de formation, de qualification et de professionnalisation des personnels des associations Familles Rurales intervenant dans le domaine de l'aide et du soin à domicile auprès des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. Cette convention prend effet à compter du 1^{er} octobre 2018 jusqu'au 31 décembre 2019.

Six fédérations et associations de notre réseau se sont engagées dans cette démarche et ont bénéficié au dernier trimestre 2018 et durant l'année 2019 de financements complémentaires permettant une montée en charge de la professionnalisation des services.

Convention de partenariat entre Familles Rurales et la CNSA

Après un important travail de recensement des besoins auprès des gestionnaires effectués en 2018, un projet de convention a été adressé à la CNSA au cours du premier trimestre 2019. La convention, d'une durée de 3 ans, a été signée le 25 juillet 2019 avec une participation de la CNSA à hauteur de 168 480 euros, soit un cofinancement à hauteur de 60 % du budget total.

Le programme comprend trois axes :

- modernisation du secteur de l'aide à domicile : systèmes d'information, de pilotage et de télégestion mobile ;
- professionnalisation du secteur de l'aide à domicile : accompagnement des encadrants ;
- pilotage de la convention.

Les services à la personne

En constante progression, le marché des services à la personne est confronté à une évolution des besoins et des attentes des particuliers en matière d'aide à domicile. C'est pourquoi, les services à la personne (SAP) ont eux aussi fait l'objet de travaux nationaux auxquels Familles Rurales a participé.

Mise en œuvre de la convention Mission des Services à la Personne-Familles Rurales

Depuis 2017, la fédération nationale Familles Rurales est signataire d'une convention inter-fédérations en faveur de la promotion de la garde d'enfants à domicile, avec la Mission des services à la personne (MISAP), rattachée au ministère de l'Économie. L'action consiste à élaborer des outils et argumentaires communs aux fédérations associatives, d'entreprises et du secteur public permettant de présenter la garde d'enfants à domicile dans ce qu'elle est, ses capacités de

réponse aux besoins, ses caractéristiques, son attractivité pour les intervenants et les créateurs d'activité. L'association Des Idées pour Grandir a été sélectionnée par les fédérations et missionnée pour la mise en œuvre des actions qu'elle proposait : plateforme web de communication, outils de communication et création d'un trophée Girafes Awards spécifique à la garde d'enfants à domicile. La mise en œuvre de ces actions a été engagée en 2019 et sera finalisée en 2020.

Contrat d'étude prospective SAP

Un contrat d'étude prospective (CEP) spécifique aux SAP a été proposé dans le cadre d'une réunion organisée par la délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle le 15 mars 2018. Le lancement du CEP a été engagé en janvier 2019 et concerne le déploiement des systèmes d'information et du numérique dans les SAP. En 2019, des entretiens avec les fédérations nationales ont été engagés. Nous sommes dans l'attente des résultats courant 2020.



CONSOMMATION



Familles Rurales est un acteur incontournable de la défense des consommateurs. Avec près de 115 permanences consommation dans toute la France, la fédération nationale s'attache à consolider le maillage territorial de ces dernières et à amplifier leur action, fidèle à sa philosophie de ne laisser personne au bord de la route. Par ailleurs, pour accompagner la réinsertion sociale et professionnelle ou plus simplement donner un coup de pouce à des personnes en difficulté, Familles Rurales propose un dispositif de microcrédit.

Renforcement des permanences consommation

Pour analyser le fonctionnement des permanences et optimiser leur action, la fédération nationale a réalisé en 2019 des rendez-vous téléphoniques avec les acteurs de toutes les fédérations impliquées sur ce thème, suivis de formations en régions.

Ainsi, les représentants de 13 départements ont bénéficié de 8 formations régionales et locales réalisées en Centre-Val-de-Loire, dans le Nord, le Pas-de-Calais, le Tarn, la Drôme, les Côtes-d'Armor et à Lyon. Elles ont permis de dynamiser l'action des fédérations sur les permanences, les animations et les partenariats. Dans les Côtes d'Armor, par exemple, les 4 nouveaux bénévoles formés vont contribuer à relancer l'action des permanences. Par ailleurs, de nouvelles permanences ont été créées en

2019 : 2 dans le Loiret et dans l'Aude et une dans le Cantal.

Ces formations ont également favorisé l'amélioration de l'accueil du public, avec le développement d'accueils-informations sur de larges plages horaires, et la possibilité de prendre rendez-vous avec les chargés de permanence.

Un appui juridique pour le traitement de litiges

Dans le cadre du traitement des litiges, les chargés de permanences bénéficient de l'expertise de la fédération nationale : interventions à préconiser, argumentation, rédaction de courriers. De 109 en 2018, le nombre des appuis juridiques sollicités et fournis est passé à 133 en 2019, soit une augmentation de plus de 22 % qui manifeste l'engagement des chargés de permanence. Les

thèmes sont très divers. La majorité a porté sur le logement, les assurances et les méthodes de vente.

Le microcrédit

Le microcrédit personnel (MCP) est destiné à des personnes qui ne peuvent accéder au crédit «classique», du fait de revenus irréguliers ou limités. Il finance les projets d'insertion, principalement en vue de l'accès ou du retour à l'emploi salarié. Le plus souvent, les projets portent sur la mobilité : remplacement d'un véhicule d'occasion, réparation ou permis de conduire.

Un dispositif consolidé dans le réseau, d'année en année

Lorsqu'un demandeur obtient un microcrédit, il bénéficie d'un accompagnement individualisé assuré par Familles Rurales : examen du projet, analyse budgétaire, présentation de la demande de prêt à la banque et suivi tout au long du remboursement.

La pertinence de ce dispositif est toujours

confirmée. En 2019, 9 fédérations ont été engagées dans le microcrédit, dont 8 en tant que plateformes départementales. Elles agissent dans le cadre de conventions avec les Caisses des Dépôts et Consignations (CDC) régionales et avec des banques partenaires. Leur action est reconnue par les acteurs locaux.

Une reconnaissance également au plan national puisque Familles Rurales a participé en avril à une audition parlementaire en vue du Rapport Chassaing sur l'inclusion bancaire et contribué à celui-ci.

Animation et professionnalisation du réseau

La fédération nationale s'est attachée à l'animation et la professionnalisation du réseau notamment par :

L'organisation d'un regroupement national annuel

le 1^{er} octobre, avec la participation de la Caisse des Dépôts et l'intervention du partenaire bancaire Créa-Sol. Cinq fédérations y étaient représentées, avec huit participants. Les réalisations pertinentes de deux fédérations ont été présentées : l'ouverture de deux Points conseil budget par la fédération du Maine et Loire et la valorisation de l'offre microcrédit personnel de Familles Rurales auprès des prescripteurs et des publics-cibles, par la fédération du Var.

La réalisation de formations locales : dans le Pas-de-Calais en février, pour harmoniser les pratiques de travail entre intervenants de la fédération et ceux de l'association FR-Orgeco ; et dans le Nord en mars, où de nouveaux intervenants s'impliquent sur le sujet.

Perspectives 2020 : la diversification des partenaires bancaires

Les microcrédits sont accordés par les banques partenaires. Or, leur implication est de plus en plus limitée en termes de nombre de prêts accordés. C'est pourquoi la fédération nationale incite depuis plusieurs années les structures du réseau à se tourner vers de nouveaux prêteurs. A noter en outre que CréaSol a prévu une forte augmentation de ses conditions tarifaires pour 2020. Il apparaît donc prioritaire pour les fédérations de diversifier leurs partenariats bancaires en 2020, en n'hésitant pas à contacter des banques jusqu'ici peu impliquées dans le microcrédit.

LES POINTS CONSEILS BUDGET

En complément de son engagement dans les permanences consommation et sur le microcrédit, Familles Rurales s'implique dans une expérimentation lancée en 2019 par les Pouvoirs publics avec la mise en place de Points Conseil Budget (PCB). Ils ont pour objet de prévenir les difficultés financières par un accompagnement individualisé. Un forfait financier de 15 000 € par an est attribué à chaque structure labellisée, dans le cadre d'une convention pluriannuelle de 3 ans. Déjà 3 structures Familles Rurales ont été labellisées en Pays de Loire, Grand Est et Centre Val de Loire. Dans 7 régions, des structures Familles Rurales se sont portées candidates. Familles Rurales est très motivé par la perspective de la généralisation des PCB en 2020.

OBSERVATOIRES DES PRIX



Pour aider les consommateurs à faire des choix éclairés et préserver leur pouvoir d'achat, Familles Rurales a créé trois observatoires des prix : grande consommation, fruits et légumes et médicaments. Ces observatoires mesurent les prix grâce à la vigilance de vendeurs consommateurs. Au-delà de l'information apportée aux consommateurs, Familles Rurales défend les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics.

L'observatoire des prix des produits de grande consommation

Chaque année, l'observatoire analyse l'évolution des prix d'un panel de 35 produits relevés par 70 vendeurs consommateurs dans plus de 80 hypermarchés, supermarchés et hard-discounts.

L'année 2018 est marquée par une **augmentation des prix de 2.6 %** par rapport à 2017 avec un panier moyen qui, à 139,6 €, n'a jamais été aussi cher. Les ménages modestes sont davantage affectés, la hausse touchant particulièrement les premiers prix : + 6,9 % en moyenne et jusqu'à 13,4 % dans les hard-discounts.

En 2018, nous avons découpé la France en 5 grandes régions plus l'Outre-mer. En métropole, l'Ouest est champion des prix bas à l'inverse de l'Île-de-France où les prix sont les plus élevés. En Outre-mer, le prix du panier moyen atteint des sommets, il coûte en moyenne 66 % plus cher qu'en métropole !

Grâce à une campagne média, Familles Rurales a pu donner des clés aux consommateurs sur la façon d'optimiser leurs achats. Enfin pour suivre l'évolution des modes de consommation, Familles Rurales a lancé en 2019, un panel de 18 produits bio représentatifs de la consommation des familles.

L'observatoire des prix des fruits et légumes

Dans un contexte où le « manger sain » est prôné de toutes parts, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) porté par le gouvernement met l'accent sur l'importance de manger au moins 5 fruits et légumes par jour.

Afin d'aiguiller les familles pour préserver leur santé et leur pouvoir d'achat, Familles Rurales a mené une étude de prix sur un panel de 8 fruits et 8 légumes (bio et conventionnels). L'étude de 2019 a révélé que

manger 5 fruits et légumes par jour coûte à une famille de 4 personnes entre 117 € et 222 € par mois. **L'injonction de manger sain coûte entre 10 et 18% d'un SMIC net mensuel.** Difficile dans ces conditions de consommer ces produits pour les petits budgets, mais pas impossible, en fonction des produits et de la surface de vente choisies.

**A presque 140 €
le panier moyen n'a jamais été
aussi cher**

Familles Rurales, à travers une large campagne média, a interpellé l'opinion publique et donné des pistes pour aider les familles à décider où et quoi acheter au meilleur prix tout en respectant le PNNS. Les messages ont largement été relayés grâce à un partenariat avec le journal *La Croix* et RMC. Les relations presse ont donné lieu à de multiples interviews et reprises dans les médias TV (JT de TF1, LCI, CNews ...), presse nationale et régionale (*Le Figaro, Les Echos, 20 minutes, La Dépêche...*) et radios (France Info, France Inter, Sud Radio...).

Observatoire des prix des médicaments vendus en accès libre

En 2008, le gouvernement autorisait les pharmacies à vendre en libre accès certains médicaments afin « d'offrir des prix publics concurrentiels et d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens ». Mesure inefficace puisque le panier pharmacie a augmenté de 9% depuis la création de l'observatoire en 2010. Les irrégularités en matière de vente sur Internet ainsi que le déficit d'information tant en officine que sur les sites en ligne restent quant à elles inchangées.

Malgré la virulence des critiques vis-à-vis de son observatoire, Familles Rurales a poursuivi le dialogue avec les deux principaux syndicats, la Fédération Française de Syndicats de Pharmaciens (FSPF) et l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officine (USPO). A la suite de quoi, la FSPF a décidé de publier en 2019 sur le site *lepharmacien.fr* une fourchette de prix permettant d'informer le consommateur sur les prix pratiqués.

Familles Rurales restera vigilant à que ce dispositif réponde aux attentes des consommateurs et met fin à son observatoire.

TÉMOIGNAGE

« Nous partageons une même volonté de qualité et de transparence »



Cela fait des années que nous sommes en relation avec Familles Rurales avec qui nous partageons une même volonté de qualité et de transparence. Incités par Familles Rurales, nous avons mis en ligne en 2019 sur notre site, *lepharmacien.fr*, les prix pratiqués pour tous les médicaments et produits vendus en pharmacies. A partir des données anonymes et exhaustives de 14 000 pharmacies (sur les 21 000 officines françaises), nous avons pu donner la fourchette de prix normaux pratiqués. Désormais, les consommateurs avertis peuvent discuter avec leur pharmacien s'ils constatent des prix anormalement élevés. Quant à nous, nous restons à l'écoute de Familles Rurales pour entendre les demandes des consommateurs et faire évoluer notre site en fonction de leurs besoins.



PHILIPPE BESSET, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES PHARMACIENS D'OFFICINE.

ÉNERGIE



Maisons individuelles, anciennes, mal isolées... autant de facteurs qui pèsent sur la facture d'énergie des familles en milieu rural. En tant qu'association de défense des consommateurs, Familles Rurales plaide pour la mise en place d'une vraie politique de lutte contre la précarité énergétique et veille à ce que les familles soient représentées et défendues face à certains acteurs peu scrupuleux dans le domaine de l'énergie.

En 2019, deux sujets ont particulièrement attiré l'attention de Familles Rurales : l'un, de portée nationale, autour des arnaques liées aux travaux d'économie d'énergie ; l'autre, de dimension locale, concerne l'impact sur les habitants de nombreuses communes des Hauts-de-France à la suite d'un changement d'alimentation en gaz.

Les arnaques liées aux travaux d'économie d'énergie

Le réseau en alerte

En matière de rénovation énergétique (changement de chaudière, isolation des combles, pose de panneaux solaires...), les litiges sont nombreux ! Les permanences consommation n'ont pas manqué d'attirer l'attention du Mouvement sur le nombre

croissant de contentieux rencontrés, affectant gravement les familles. Si dans les cas les plus graves, l'entrepreneur disparaissait purement et simplement après avoir encaissé un acompte important – voire la totalité des sommes – ; dans tous les dossiers, deux aspects ressortaient très clairement :

- L'importance des sommes dédiées à ces travaux, qu'il s'agisse d'isolation, d'installation de panneaux solaires ou de pompes à chaleur par exemple ;
- Un gain énergétique qui n'était pas au rendez-vous, y compris lorsque les travaux s'étaient déroulés sans écueil majeur.

Interpellation des pouvoirs publics

Fort de ces constats, Familles Rurales a interpellé les pouvoirs publics. Le 12 novembre 2019, plusieurs

ministres au nombre desquels Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, présentaient des actions pour renforcer la lutte contre la fraude, améliorer l'information des consommateurs et rétablir la confiance en la matière.

Un groupe de travail s'ouvrira début 2020, dans le cadre du Conseil National de la Consommation (CNC) afin de formuler des propositions concrètes visant l'amélioration des pratiques. Familles Rurales ne manquera pas d'y porter la voix des familles du milieu rural, particulièrement concernées par ce sujet de la rénovation énergétique.

La fin de la distribution du « gaz B » en France

Une grande partie des communes des Hauts-de-France était jusqu'à présent alimentée en gaz naturel par le gisement de Groningue aux Pays Bas.

Le gouvernement néerlandais ayant décidé de cesser l'exploitation de ce gisement, la France ne pouvait poursuivre cette distribution. 1,3 million de foyers devront, de ce fait, passer d'un gaz avec un bas pouvoir calorifique dit « gaz B » vers un autre à haut pouvoir calorifique dit « gaz H » qui alimente déjà 10 millions de clients en gaz naturel sur notre territoire.

Ne pas faire payer la facture aux familles

Les travaux pour opérer cette mutation devraient durer 10 ans. Si les frais liés au changement « d'acheminement » seront pris en charge par le distributeur, GRDF (Gaz Réseau Distribution France), il a fallu faire entendre la voix des familles concernées afin qu'elles n'aient pas à assumer les frais liés aux éventuels changements ou adaptations de leurs chaudières. N'ayant rien demandé, il aurait en effet été consternant que certaines familles doivent s'équiper à leurs frais du matériel compatible.



L'ALIMENTATION



En France, le gaspillage alimentaire représente en moyenne 30 kg par personne et par an, dont 7 kg d'aliments encore emballés ! Familles Rurales œuvre pour permettre aux consommateurs de comprendre les enjeux et les impacts de leurs choix alimentaires. Dans le contexte actuel de crise et de changement climatique, le Mouvement s'engage pour préserver à la fois les ressources de la planète et celles des familles.

La France s'est fixé un objectif de réduction de 50% du gaspillage tout au long de la chaîne alimentaire à l'horizon 2025. Outre le coût environnemental (eau, gaz à effet de serre...), ce gaspillage représente environ 100€ par an pour les familles. Signataire du pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire, Familles Rurales s'est engagé depuis à prendre part à des actions de sensibilisation et d'éducation, mais également à faire évoluer la notion de dates de péremption.

La Zéro Gâchis Académie

Familles Rurales a noué un partenariat avec l'ADEME et co-construit une étude pour accompagner les familles dans leur lutte au quotidien contre le gaspillage. Grâce à la prise de conscience et aux gestes proposés, les 243 familles participantes

(dont une centaine accompagnée par Familles Rurales) ont réduit leur gaspillage alimentaire de 59 % ! Les foyers passent ainsi en moyenne de 25,5 à 10,4 kg gaspillés par an et par personne, soit 30 repas économisés. Trois mois après l'opération, les familles ont conservé leurs bonnes habitudes. Ces très bons résultats montrent qu'il est possible de réduire de beaucoup le gaspillage chez soi grâce à des gestes simples et faciles à adopter !

A consommer de préférence avant ... mais aussi après

Familles rurales a été auditionné à l'Assemblée nationale dans le cadre de la mission parlementaire sur l'évaluation de la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire. A déplorer :

TÉMOIGNAGE

« Nous avons besoin de partenaires comme Familles Rurales pour accompagner les évolutions des modes de vie »

« A l'ADEME, nous possédons une expertise sur la question du gaspillage alimentaire : nous savons comment faire pour le réduire, nous savons produire des outils pédagogiques, mener des campagnes de sensibilisation. Mais pour être vraiment efficaces et toucher durablement le maximum de familles, nous avons besoin de partenaires, comme Familles Rurales, qui agissent au plus près des familles pour accompagner les évolutions de nos modes de vie. Avec la Zéro Gâchis Académie, nous sommes associés à trois partenaires associatifs – Familles Rurales, CLCV et CSF – et avons ainsi pu accompagner 243 familles de profils très variés. Nous avons désormais plusieurs mois de recul et sommes bluffés par les résultats ! Car, outre les 59% de gaspillage en moins, représentant plus de 20 000 repas, les familles ont durablement adopté des gestes simples pour éviter le gaspillage. Le réseau de Familles Rurales à travers toute la France augure désormais d'un bel essaimage ! »

PIERRE GALIO, RESPONSABLE DU SERVICE CONSOMMATION ET PREVENTION A L'ADEME.

le peu d'avancée au sujet des dates de péremption des produits. Le Mouvement a alors entamé un dialogue avec plusieurs professionnels et associations. Une série d'engagements a été proposée aux professionnels dont ceux d'expérimenter un libellé et un pictogramme pour faciliter la reconnaissance des dates mais aussi l'harmonisation des durées de consommation pour des produits similaires ou encore substituer des dates limites de consommation (DLC) par des dates de durabilité minimales (DDM) quand cela est possible.

2020 devrait voir se concrétiser ce dernier chantier ainsi que la démultiplication d'actions auprès des familles. D'autres chantiers sont encore à venir comme les travaux engagés sur la vente en vrac.





L'ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ NATIONAL JEUNES*

Président

Dominique Marmier

Vice-président(e)s

Hélène Carnet
Chantal Jannet
Michel Pillon

Trésorière

Guyline Brohan

Secrétaire

Florence Duviallard

Membres du Bureau

Francis Beltran
Marie-Agnès Besnard
Martine Duriez

Administrateur(trice)s

Sylvain Brelot
Arnaud Carpier
Rita Ciccarella-Vanderbeke
Jean Coupiac
Liliane Cordioux
Franck Delavaud
Valérie Draczk
Anne Gbiorczyk
Martine Giron
Nathalie Jourdan
Chantal Lagière
François Lebègue
Cécile Lefranc
Christèle Leroy
Dominique Majères
Yves Méteil
Stéphanie Motté
Claude Roger
Isabelle Ruchat

Les commissions

- Valorisation de l'engagement bénévole et salarié
- Pérennité économique du Mouvement
- Stratégie Consommation
- Comité National Jeunesse
- Représentation employeur au sein de la Commission Paritaire Nationale

Comité National Jeunes (CNJ)

Nathanaële Laurent
Cassandre Dupont
Mélanie David
Albane Guignat
Romy Salmon
Rowan Jean
Marie Danel
Meven Bauche
Damien Barbier
Joana Uhart
Nina Sainte Livrade
Ruben Larralde
Solenn Cavarec
Damien Ham
Guillaume Perros

Personne qualifiée :
Laura Renaud

Administrateurs nationaux :
Franck Delavaud, Valérie Draczk

* au 31 décembre 2019

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE*

Direction

Guillaume Rodelet

Europe et territoires

Eric Rossi

Relations institutionnelles

Jean-Baptiste Baud

Pôle Vie associative

Responsable du pôle : Vincent Clivio
• Martine Raveau

Pôle Représentation et défense des intérêts des familles

Responsable du pôle : Nadia Ziane
• Anne Legentil
• Isabelle Loubens
• Romain Girard (jusqu'en juillet 2019)

Pôle Activités et services

Responsable du pôle : Nevenka Mavric
• Aurore Saada
• Amandine Descamps
• Dorothée Cognez

Pôle Communication

Responsable du pôle : Niki Vouzas
• Françoise Barbier
• Sandrine Dutheil
• Marina Julienne (Vivre Mieux)

Pôle Administratif

Responsable du pôle : Caroline Ladous
• Sarah Leroux
• Amandine Neveu

Comptabilité et gestion du personnel

• Murielle Vocale
• Fatima Madjiri

Pôle Fonctions support

Responsable du pôle : Nathalie Rousselot
• Clotilde du Lac
• Gregory Barbay

* au 31 décembre 2019

AGRÈMENTS ET PARTENARIATS

Agréments

- Agrément représentation et défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément des usagers de la santé
- Agrément service civique
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Immatriculation tourisme

Partenaires

Partenaires publics

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Caisse d'Allocations Familiales du Doubs (CAF 25)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)
- Département de l'éducation et du développement artistique et culturel, ministère de la Culture
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Direction de la Sécurité Routière (DSR)
- Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)
- Direction Générale de l'Outre-Mer (DGOM)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Mission des Services à la Personne, Direction Générale des Entreprises (DGE)
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Réseau Rural Français (RRF) - Union européenne - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)
- Mission Service National Universel (SNU)

Partenaires associatifs, mutualistes et coopératifs

- Agence pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes (APRIFEL)
- Assemblée des Communautés de France (AdCF)
- Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de Courses (AFASEC)
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Française des Aidants
- Association nationale Nouvelles ruralités
- Coopérative des Tiers-Lieux
- Crédit Mutuel
- Fédération festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF)
- Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV)
- Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)
- Groupe Vyv - Chorum
- Institut de l'Engagement
- Croix Rouge française
- La Ruche
- Maison Internationale de la Jeunesse et des Etudiants (MIJE)
- Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- Qualitel
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Sociale (RTES)
- SMACL Assurances
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- APF France Handicap
- Ligue de l'enseignement

Partenaires privés

- Fédération Bancaire Française (FBF)
- Fondation Bruneau
- Fondation AFNIC

REPRÉSENTATIONS

Petite enfance, enfance et jeunesse

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), comité partenarial petite enfance : Nevenka Mavric, comité partenarial enfance jeunesse : Aurore Saada
- UNIOPSS, groupe de concertation petite enfance : Nevenka Mavric
- DGCS cadre normatif petite enfance : Nevenka Mavric, stratégie parentalité : Dorothee Cogne
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) : Guillaume Rodelet, Aurore Saada
- Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ), commission nationale des habilitations BAFA-BAFD : Aurore Saada
- Comité Stratégique du Service Civique : François Lebègue

Vie familiale

- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) : Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), Conseil d'Administration : Anne Gbiorczyk, Chantal Jannet
- Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes : Thierry Damien, Marie-Claude Boileau, Hélène Carnet
- Comité d'Orientation des Retraites : Noël Gilibert

Prévention

- Conférence Nationale de la Santé : Marie-Agnès Besnard
- Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM), Comité Scientifique Spécialisé Temporaire vaccination obligatoire : Marie-Agnès Besnard
- UNAASS : Marie-Agnès Besnard, Marianick Lambert
- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : Marianick Lambert
- Commission Nationale des Accidents Médicaux (CNAMed) : Marianick Lambert

- Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) : Yvette Trimaille
- Plateforme des communicants Sécurité Routière (DSR) : Amandine Descamps

Entraide et solidarité

- MONALISA et En campagne contre l'isolement, groupe de suivi opérationnel : Amandine Descamps
- UNIOPSS, Comité national de la Semaine bleue : Marie-Agnès Besnard
- UNIOPSS, commission autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées : Amandine Descamps
- Contrat de filière SAP : Amandine Descamps

Agroalimentaire

- Conseil d'orientation technique de l'Observatoire de l'alimentation : Résie Bruyère
- Conseil National de l'Alimentation (CNA) : Résie Bruyère, Anne Legentil
- Haut Conseil des Biotechnologies : Anne Legentil
- Conseil National de la Consommation (CNC), agroalimentaire et nutrition : Anne Legentil
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : Claudine Lemer, Anne Legentil
- Direction Générale de l'Alimentation, comité consommateur : Résie Bruyère et Anne Legentil, groupe de travail étiquetage de l'origine des viandes et du lait : Anne Legentil
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire : Anne Legentil
- Aprifel/Interfel réunion consommateurs et groupe de travail : Romain Girard et Anne Legentil
- Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) : Bernard Lacouture, Résie Bruyère
- Association de Valorisation et d'Identification produit (AVICERT) : Thérèse de Bettignies
- Groupement Qualité Nord-Pas de Calais (GQNPC) : Thérèse de Bettignies

LES REPRÉSENTATIONS (SUITE)

- CERTIPAQ (Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : Résie Bruyère et Jacky Surget

Consommation

- Institut National de la Consommation : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Isabelle Loubens, Anne Legentil
- Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, participation au comité de pilotage : Romain Girard
- Conseil National de la Consommation (CNC) : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Guillaume Rodelet
- Commission de la copie privée : Chantal Jannet, Romain Girard
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), conseil paritaire de la publicité : Myrose Grand
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : Chantal Jannet
- Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) : Chantal Jannet

Communications électroniques, internet, mobile, services

- Fédération Française des Télécoms (FFT) : Nadia Ziane
- Association Française pour le développement des services et usages Multimédias Multi-opérateurs (AFMM) : Nadia Ziane
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : Nadia Ziane
- Agence National des Fréquences (AFNR) : Nadia Ziane
- Orange, SFR, Bouygues Télécoms, Free : Nadia Ziane
- Association Médiation Communications Electroniques (AMCE) : Nadia Ziane

Banques et finances

- Association Française des Sociétés Financières (ASF) : Nadia Ziane, Romain Girard

- GIE Carte Bancaire : Nadia Ziane, Romain Girard
- Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : Marie-Annick Lambert, Romain Girard, Nadia ZIANE
- Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Romain Girard, Chantal Jannet
- Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), commission consultative des pratiques commerciales : Romain Girard
- Banque de France, accompagnement social et prévention du surendettement : Romain Girard, Nadia Ziane
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : Isabelle Loubens
- Comité d'Orientation et de Suivi de l'Emploi des Fonds (COSEF) : Dominique Marmier, Isabelle Loubens
- La Banque Postale : Romain Girard, Hélène Carnet
- Commission de suivi s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS) : Marianick Lambert

Environnement

- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : Anne Legentil
- ADEME : Anne Legentil, Nadia Ziane, Romain Girard
- Agence de sûreté nucléaire : Anne Legentil
- Feuille de route économie circulaire : Anne Legentil

Énergie

- Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE) : Romain Girard
- ENGIE, EDF : Nadia Ziane, Romain Girard
- Médiateur national de l'énergie : Nadia Ziane, Romain Girard
- Groupe de Réflexion sur la Sécurité Électrique dans le Logement (GRESEL) : Bernard Chevalier

Services publics

- GRDF, Enedis, Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) : Nadia Ziane
- SNCF : Myrose Grand
- Haut Comité pour la qualité de service dans les transports : Myrose Grand
- Club des médiateurs des services publics : Chantal Jannet
- Autorité de Régulations des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), comité consommateur postal : Romain Girard, Hélène Carnet
- Médiateur national de l'énergie : Nadia Ziane
- La Poste : Hélène Carnet

Territoires

- UNIOSS Groupe « Enjeux européens » : Eric Rossi
- Mouvement associatif Groupe Europe : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Fonds Social Européen, Comité de pilotage de l'évaluation du FSE, Comité de pilotage espaces numériques CGET, DGE : Eric Rossi
- Association « Nouvelles Ruralités » : Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud, Eric Rossi
- Groupe Monde Rural : Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud
- Fondation RTE : Dominique Marmier, Guillaume Rodelet

Vie associative et branche professionnelle

- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP), Bureau, et Conseil d'administration : Guillaume Rodelet
- Chorum et Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale (CIDES) : Michel Pillon

- UNIFORMATION : Michel Pillon, Clothilde du Lac
- Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES), Conseil d'Administration : Guillaume Rodelet, commission Affaires Sociales et commission Emploi et Formation : Clotilde du Lac
- UNIOSS, commission modèles socio-économiques : Eric Rossi

Au nom de l'UNAF

- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Dominique Marmier
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) : Dominique Marmier
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : Marie-Agnès Besnard
- Mouvement associatif : Chantal Jannet

FAMILLES RURALES

EN UN REGARD

LES
DOMAINES
D'ACTION

PREMIER MOUVEMENT FAMILIAL ASSOCIATIF DE FRANCE

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Le Mouvement intervient dans tous les domaines de l'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge, défense des consommateurs. Son action : accompagner les projets et développer des initiatives, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

Les missions

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et périurbains
- Soutenir l'engagement associatif

Les valeurs

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Les chiffres clés

- 160 000 familles adhérentes
- 40 000 bénévoles
- 17 000 salariés



2 200
associations locales

70
fédérations départementales

10
fédérations régionales

AGIR ENSEMBLE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Agir au quotidien

Avec les familles adhérentes, Familles Rurales invente et développe les activités et services adaptés à leurs besoins :

- 158 associations de services d'aide à domicile
- 500 clubs séniors
- 130 « permanences consommation »
- 2100 accueils de loisirs
- 7500 personnes en formation
- 5000 jeunes engagés
- 260 structures petite enfance
- mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière...

Représenter les familles

Association familiale et agréée défense des consommateurs, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles. Le Mouvement a notamment obtenu :

- la mise en place du chèque énergie pour les ménages modestes,
- l'instauration d'un droit à l'oubli sur Internet pour les mineurs,
- l'encadrement des services de transport d'utilité sociale,
- un étiquetage des aliments plus lisible pour préserver la sécurité alimentaire des consommateurs.

Construire les ruralités de demain

Familles Rurales présente des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux en prenant en compte la voix des familles. Parmi les thématiques prioritaires :

- préserver les services publics dans les territoires ruraux,
- connecter les territoires ruraux en très haut débit,
- développer le télétravail et les tiers-lieux,
- être un acteur de la transition écologique,
- créer de nouvelles synergies et mobiliser les entreprises à travers le fonds de dotation RURAL MOUV.



PETITE ENFANCE



ENFANCE



ÉDUCATION ET
PRÉVENTION



JEUNESSE



SENIORS



CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE



LOISIRS ET
CULTURE



ENTRAIDE ET
CONVIVALITÉ



FORMATION

Directeur de la publication : Dominique Marmier

Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet

Rédactrice en chef : Niki Vouzas

Rédactrice : Anaïs Guhur

Maquette : Françoise Barbier

Crédit photos : Adobe stock

Impression : Exaprint - Mars 2020